FAIRE COMMUN

GAZETTE #1
Le(s) commun(s)

Situé au cœur de Genève, le **Parc Rigot** est un espace public végétalisé sur lequel ont été expérimentées, ces dernières années, différentes formes d'actions et de gestions **collectives**. Ainsi, l'écosystème de Rigot est devenu un cadre pour **interroger la notion de « commun(s) »**, à la fois comme un horizon possible et comme outil réflexif sur des formes novatrices de gouvernance. Depuis 2013, diverses initiatives y ont été développées par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), dans le but d'identifier et d'impliquer une **communauté d'usager·ère·x·s**, de contribuer à la mise en œuvre et au partage de pratiques pour affronter les défis posés par le **changement climatique** et de **régénérer le vivant** dans toute sa diversité sur le site, en revalorisant les services écosystémiques[1].

1 Les services écosystémiques sont définis comme des « contributions de la nature aux populations » et incluent la pollinisation ou la régulation du climat mais aussi la satisfaction de besoins esthétiques, spirituels et intellectuels que procurent de beaux paysages. (Source : Forum Biodiversité Suisse).

Éditorial

Dès 2014, des aménagements (plantation d'arbres, traçage d'allées) viennent donner au site de Rigot sa dimension vivante et son cachet actuels, tandis qu'un important travail de régénération des sols est entrepris.

Quelques années plus tard, des potagers participatifs sont mis en place en collaboration avec IHEID et le centre d'hébergement collectif de Rigot, créant rapidement un lieu investi et vivant sur le site. Par ailleurs sont créées une pépinière urbaine provisoire et une agora en bois pour accueillir les activités de différentes entités de ce quartier international.

Dès l'automne 2022, des étudiant·e·x·s de l'EPFL en première année d'architecture imaginent et réalisent des aménagements à Rigot.

En 2022, **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition] invite l'artiste Maria Lucia Cruz Correia à développer *Common Dreams : Flotation School Panarea*, en collaborant avec une classe du Collège Sismondi (situé à Rigot). En mai 2024, un groupe d'étudiant·e·x·s de l'EPFL réemploient une partie des matériaux du projet pour créer une structure en bois sur le site.

Ces différentes expériences soulèvent des questions centrales qui se posent régulièrement dans ce type de projet :

Quels rôles peuvent jouer les communs dans la résilience des systèmes sociaux et écologiques ?
De quelles manières renforcent-ils la capacité d'agir des populations ? Comment pérenniser les nouveaux communs pour dépasser les usages temporaires ?
Quels rôles peuvent jouer les collectivités publiques dans l'émergence de communs urbains ?[1]

Le projet *Faire commun : évaluation collective et sensible du parc public Rigot* vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. La recherche[2] – menée par HEPIA et la HEAD en collaboration avec **least** – entend mettre en lumière le fonctionnement des services écosystémiques, tout en réfléchissant à la place des usager·ère·x·s sur le domaine Rigot.

Elle engage une réflexion sur un domaine de Rigot en expansion (l'actuelle boucle de rebroussement du tram sera très bientôt démantelée, ce qui permettra d'étendre le domaine) et en transformation (les arbres quitteront la pépinière en 2025 et une réflexion est en cours sur l'affectation future des villas), en se demandant comment tendre vers une gouvernance autonome, en renforçant le pouvoir d'agir de la population.

Le partage des résultats de la recherche – notamment par le biais d'une série de gazettes – entend favoriser l'essaimage de modèles de gestion en commun vers d'autres lieux, à Genève et au-delà.

Chaque gazette sera organisée autour d'un terme spécifique, discuté au fil d'une série de contributions par les membres de l'équipe de recherche et illustré par un·e·x invit·é·e·x, BBWN.studio pour ce premier numéro. Il s'agira également d'informer sur la recherche en cours en présentant les différentes activités.

Ce premier numéro porte sur le commun, notion qui est au cœur du processus de transformation de Rigot. Une cartographie du/des commun(s), réalisée par le collectif **microsillons** (HEAD), permet d'identifier et d'organiser quelques points de repères.

La recherche a commencé début 2024 avec une activité nommée *Le commun et ses termes*, qui a permis à l'équipe de débuter l'étude préalable du terrain historique et des projets déjà menés (voir la *timeline* réalisée par le groupe de recherche **Paysage projet vivant** (HEPIA)). Nous avons précisé l'acception collective du terme « commun(s) » notamment grâce aux interventions de David Bodinier (artiste et militant co-fondateur de l'Assemblée des Communs de Grenoble[3]) et d'Yves Citton, théoricien de la littérature, chercheur, et essayiste qui a notamment écrit avec Dominique Quessada *Du commun au comme-un* (voir l'interview publiée ici et réalisée par **least** suite à la rencontre).

Seconde activité menée par **Paysage projet vivant** début octobre, *Lever les génies du lieu*, a impliqué 30 étudiant·e·x·s et enseignant·e·x·s de HEPIA en Agronomie, Gestion de la nature et Architecture du paysage dans un atelier d'une semaine réalisé in situ, et a permis d'approfondir la connaissance du lieu à partir d'un diagnostic pluridisciplinaire. Cette activité se poursuivra à travers une approche systémique du site, retranscrite dans la gazette n°3.

Le collectif **microsillons** a quant à lui commencé une troisième activité afin d'interroger les processus de gouvernance collective en s'intéressant notamment à la perspective des habitant·e·x·s et usager·ère·x·s de Rigot. Fin septembre, une première étape de cette activité a pris la forme d'un atelier mené par la curatrice, chercheuse et jardinière Anna Colin. Avec elle, les étudiant·e·x·s du master TRANSforme de la HEAD ont rencontré des utilisateur·ice·x·s des jardins et des membres de l'équipe du centre d'hébergement collectif de Rigot. Leurs observations ont abouti à des propositions susceptibles d'améliorer le quotidien des personnes qui ont une activité à Rigot, propositions partagées avec Olowine Rogg, mandataire de l'OCAN et spécialiste de la participation.

Une quatrième activité, *Comm'un sol : s'adosser à la puissance du végétal* a été menée par **least** avec l'artiste Thierry Boutonnier entre mi-juillet et fin septembre 2024, en dialogue avec une pédologue, Karine Gondret (HEPIA). Cette action sera présentée en détail dans la prochaine gazette qui s'intéressera au sol de Rigot.

Les activités de *Faire commun* permettent de rassembler des publics divers pour favoriser l'attachement à Rigot par la production d'autres récits sur la ville et ses usages. Dans une perspective de transition écologique, inventer d'autres relations au vivant en s'appuyant sur des outils de gouvernance partagée doit passer par une mise en commun des imaginaires et la valorisation de formes de créativité qui n'ont pas suffisamment eu « droit de Cité ».

1 La croisée des communs, Expériences sur les communs à Grenoble, 3DD, Espace de concertation, Département du territoire Office de l'urbanisme — service de la participation citoyenne, 2024, p. 3.
2 Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme TER 2024 de la HES–SO et reçoit le soutien de l'OCAN.
3 La ville de Grenoble a été pionnière dans l'articulation entre ces nouveaux communs et l'action publique locale tandis que plusieurs initiatives émergent dans la région genevoise, suscitant l'intérêt du canton qui envisage un soutien durable aux communs. La croisée des communs, Expériences sur les communs à Grenoble, 3DD, Espace de concertation, Département du territoire Office de l'urbanisme — service de la participation citoyenne, 2024, p. 5.



COMMONING

Évaluer les communs et leurs modes de gouvernance

AU TRAVERS DE LA RECHERCHE, LE COLLECTIF MICROSILLONS (HEAD – GENÈVE) CHERCHE À ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS RÉALISÉES ET À VENIR SUR LE DOMAINE RIGOT GRÂCE À DE NOUVEAUX MODES D'ÉVALUATION COLLABORATIFS.



Nos premières recherches et notre rencontre avec plusieurs des acteur·ice·x·s impliqués dans les projets menés à Rigot nous ont menées à considérer la gouvernance des communs (constitution des groupes d'usager·ère·x·s, règles mises en place, modes de décision, lien entre les utilisateur·ice·x·s et les institutions…) comme un élément central de cette évaluation.

Chacun des projets menés à Rigot avant le début de notre recherche (voir éditorial) a son fonctionnement propre mais nourri une même ambition, celle de « faire commun ». S'intéresser avec précision aux mécanismes à l'œuvre dans ces expérimentations est nécessaire pour saisir les potentiels et les chausse-trapes des approches du commun et mettre en place les outils et cadres adéquats pour les futurs projets qui seront développés selon cette logique.

Si le commun peut être quelque chose de souhaitable en soi, des tensions et des frustrations peuvent apparaître dans les mécanismes et les situations qui se développent lors des processus collaboratifs et/ou autogérés. Des usages peuvent s'opposer, les intérêts diverger, et divers ressentis peuvent mettre à mal le processus de *commoning* (les pratiques qui font le commun).

Comme l'a montré la sociologue américaine Sherry Arnstein dans *A Ladder of Citizen Participation*, il est primordial de chercher à préciser les conditions et les buts d'un processus participatif afin de distinguer, derrière le terme générique de « participation », des logiques qui peuvent aller de la manipulation à l'émancipation, en passant par l'information et la consultation. Une grande transparence de la part des personnes qui proposent le processus est nécessaire quant aux modes de dialogue à disposition et à la place réellement laissée à la prise de décision de chacun·e·x.

Les modes d'organisation, de supervision et de prise de décision – les modes de gouvernance – revêtent ainsi une importance capitale dans les projets du/en commun. Une gouvernance adéquate est nécessaire pour assurer que les communs – que ce soient des projets en devenir comme ici ou des ressources existantes – soient gérés de manière équitable, durable et sensible, en tenant compte des besoins de toutes les parties prenantes. Ainsi, pour revenir sur les expériences du commun menées sur le domaine Rigot, il nous apparait comme essentiel de s'intéresser précisément aux modes de gouvernance mis en place dans chacune de celles-ci de façon collective, le plus horizontalement possible.

L'activité que nous porterons jusqu'à la fin de la recherche consistera à la fois à analyser et évaluer les modes de gouvernance à l'œuvre dans les différents projets déjà menés et de constituer, en dialogue avec différentes personnes usagères de Rigot, un catalogue de modes d'auto-organisation et de travail en commun, selon les principes d'une recherche collective et sensible. Il s'agira ainsi de mettre en lumière les multiples pratiques qui alimentent le processus du *commoning* et de partager des outils de gouvernance qui pourront prendre en compte toutes les échelles et interactions qui forgent le territoire de Rigot.

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #1 « le(s) commun(s) » – novembre 2024 – 500 exemplaires –
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot
HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche **Paysage projet vivant**
Charlotte Chowney – Adj. Sci. HES
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES
HEAD – Genève, Master TRANSforme, collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES
Marianne Guarino-Huet – Prof. HES
PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle
COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / BBWN.studio : Baptiste Bonnard
PHOTOS / Parc Rigot © équipe Faire commun
Faire commun_comm'un sol ©Eva Habasque
IMPRESSION / Pressor SA
REMERCIEMENTS / Olowine Rogg
© 2024-2026

ENTRETIEN

Réfléchir les communs : un échange avec Yves Citton

CE TEXTE RETRANSCRIT UNE PARTIE DE L'INTERVENTION DU PHILOSOPHE SUISSE YVES CITTON. L'ÉQUIPE DE LEAST L'A RENCONTRÉ POUR DISCUTER D'UN THÈME CENTRAL DE LA RECHERCHE FAIRE COMMUN : CELUI DES BIENS COMMUNS.



LES « COMMUNS » : L'AIR, L'EAU, LA LANGUE… TOUS IDENTIQUES ?

J'aimerais présenter les « communs » en essayant de nuancer l'idée préconçue que les biens communs existaient bien avant que les humains se les approprient. Cette idée n'est en effet pas fausse mais très partielle. Dans le récit classique, la Terre et ses biens étaient partagés par tous les animaux et tous les bipèdes sans plume comme nous. Ensuite, selon le deuxième discours de Rousseau, l'appropriation des territoires par l'humain devient la source de tous les maux. Selon ces récits, les communs sont donnés tels quels par la nature. Il est vrai que l'air qu'on respire, par exemple, n'a pas été créé par les humains : sur Terre, il y a de l'air, et nous, les humains, en bénéficions. L'air est donc un « commun naturel », une catégorie de communs qui existe bel et bien, mais ce n'est pas la seule.

Considérons par exemple l'eau : sur Terre, il y a de l'eau potable. On pourrait penser que l'air et l'eau sont des communs « naturels » similaires. Pourtant si on réfléchit à la réalité de l'eau aujourd'hui, l'eau qu'on boit est une eau plus ou moins « naturelle ». On sait qu'elle doit être filtrée, qu'il y a des tuyaux pour la faire venir, etc. De fait, **l'eau, à mon sens, n'est pas du tout un commun naturel**. C'est le résultat d'une infrastructure, qui peut être publique, privée ou associative ; elle peut être démocratique ou soumise au capitalisme. En effet, une médiation est effectuée par la collectivité ou les institutions publiques – un État intervient, édicte les réglementations et finance les tuyaux.

L'eau est donc un commun, mais qui a été construit par les humains, les législations et les processus politiques. La plupart du temps, quand on parle de commun aujourd'hui, ces éléments y sont forcément mêlés. Même les forêts ne ressemblent plus à ce qu'elles étaient avant que les humains y amènent des espèces domestiquées, des technologies. **Il me semble donc plus réaliste de dire que les communs sont toujours liés à une dimension d'artificialisation humaine et de préservation**. Nous n'avons pas forcément besoin de prendre soin de l'air, il suffit de ne pas le polluer, mais nous devons préserver l'eau, les tuyaux, les infrastructures.

Il est intéressant de considérer un autre modèle un peu différent de communs : la langue. La langue ne précédait pas les humains, il n'y avait pas de langue française il y a 300 000 ans ; ce n'est pas une institution, ni une infrastructure réglementée par un État qui en prend soin et l'entretient. Le français réside à la fois dans nos têtes et entre nos têtes. À mes yeux, c'est le modèle le plus bizarre et extraordinaire du commun, qui n'existe que parce que nous le possédons : si tous les gens qui parlent français venaient à disparaître, il n'y aurait plus de français. (Si on ne prend toutefois pas en compte les livres écrits en français qui, eux, resteraient.) Pour moi, ce que la langue met en évidence des communs, c'est le fait qu'elle peut exister sans régulation officielle. Ce n'est pas l'Académie française qui crée la langue française. La langue se reproduit par la culture, par le fait que les parents parlent aux enfants. C'est un commun : elle n'est ni totalement publique, ni totalement privée.

La langue française, l'air et l'eau sont des éléments nécessaires à notre survie, et nous sommes reconnaissants qu'ils soient à notre disposition : nous pouvons les définir comme des communs positifs. Il existe en revanche les communs négatifs, qui sont une continuation et une inversion de ces derniers. Les chercheurs Alexandre Monnin, Diego Landivar et Emmanuel Bonnet proposent le terme de **commun négatifs** pour parler des déchets nucléaires, pour ne citer que l'exemple le plus parlant. Qu'une centrale nucléaire ait un statut public ou privé ne change rien au fait que les déchets qui en résultent deviennent un **problème collectif** pour les centaines de milliers d'années qui suivent. Il est évident que les déchets nucléaires sont un commun, tout comme le plastique et le climat aujourd'hui. Le climat est en effet en train de devenir comme l'eau, un élément qu'il va falloir entretenir pour qu'il reste vivable. Les communs négatifs posent un problème majeur : ils permettent de nourrir nos existences (la centrale nucléaire nourrit mon ordinateur qui me permet de communiquer) mais pourrissent nos milieux de vie. **Nourrir et pourrir, comme les deux faces d'une même pièce, d'un seul et même geste**. L'énergie nucléaire me nourrit en électricité mais pourrit les générations à venir par la production de radioactivité.

LES SOUS-COMMUNS : UN OUTIL POUR LA SOLIDARITÉ DE DEMAIN

Il existe par ailleurs le concept de **sous-communs**, un terme défini par le poète et philosophe afro-américain Fred Moten et l'activiste et chercheur Stefano Harney. Ce terme, *Undercommons* en anglais, se base sur les idées politiques de la *Black Radical Tradition* aux États-Unis. La surreprésentation des personnes noires, en particulier des hommes noirs, dans les prisons aujourd'hui aux États-Unis est dramatique, et on observe une continuité entre l'esclavage d'il y a quelques siècles et la domination raciale dans ce pays aujourd'hui. Les personnes qui sont sorties de la cale esclavagiste n'ont jamais été considérées comme des individus à part entière. Ces personnes ont donc développé une forme de **socialisation alternative, souterraine, dans une incarnation de communs très riche : une sorte de solidarité paralégale ou à moitié légale**, car la loi est faite par les Blancs pour les Blancs. Au lieu d'envisager cette solidarité comme inférieure, elle peut s'envisager comme une autre forme de solidarité qu'il est intéressant d'étudier, de respecter. Et elle pourrait s'avérer cruciale pour nous tous : il se peut que les infrastructures qui nourissent nos luxes et nos formes d'individualisation économique et sociale, telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne durent pas indéfiniment. **On aurait ainsi intérêt à se familiariser avec les solidarités de survie que proposent les sous-communs**. Et bien entendu, avant cela, il est important de dénoncer et de lutter contre les formes persistantes d'oppression qui pèsent sur les populations marginalisées.

COMME-UN : UNE UNITÉ ET UNE FICTION COLLECTIVE

J'ai eu l'occasion de travailler avec Dominique Quessada, qui a eu l'idée de jouer avec le terme de commun en proposant de l'écrire **« comme-un »** : sa réflexion étant que le commun appartient à tout le monde et à personne à la fois. C'est le pluriel, ce n'est ni à moi, ni à toi et les communs sont quelque chose auquel chacun peut participer. Surtout, écrire comme-un, c'est suggérer que l'unité (d'un certain peuple, d'une communauté) souvent envisagée lorsqu'on parle de communs n'est peut-être qu'un « faire-comme-si nous étions un ». **Face aux communs, nous agissons « comme-un » mais nous restons divers, différents, et parfois antagonistes entre nous.**

Derrière les communs se cachent toujours deux notions. Il y a tout d'abord un principe d'unité : Qu'est-ce qui unit ceux qui parlent d'un « commun » ? Sur quoi se basent-ils ? En réalité, ils peuvent défendre un commun uniquement parce qu'ils forment déjà une unité, que ce soit de l'extérieur ou de l'intérieur. Ensuite, **le commun est toujours une fiction collective** : appeler quelque chose un « commun » fait qu'on l'envisage en tant que tel et qu'il développe ainsi des propriétés de commun. Un parc public est un parc public, parce qu'on décrète que c'en est un. Avec cette étiquette de bien commun, il est possible de faire dans ce parc des choses qui auraient été impossibles autrement. Mais cela reste une fiction temporaire (un « comme-si ») : un changement de régime, une vente, une occupation du lieu est toujours possible. En résumé, écrire « comme-un » avec un trait d'union, revient à poser deux questions. Premièrement, quelle est l'unité, aussi disparate soit-elle, qui nous permet de dire qu'il y a un commun ? Et deuxièmement, quelle est la part de fiction, la dynamique qui nous permet de forger un concept qui n'existe pas ? **La dimension imaginaire du commun reste toujours centrale dans sa défense.**

TIMELINE

Parc Rigot : l'évolution d'un lieu vivant

Cette frise chronologique met en lumière les actions et moments clés qui ont façonné l'histoire du parc Rigot afin de mieux comprendre ce lieu aujourd'hui.

1600





ACQUISITION DU DOMAINE DE VAREMBÉ PAR LA FAMILLE VUARAMBERTI DE NÉGOCIANT ORIGINAIRE DU PIÉMONT AU XVᵉ SIÈCLE



Campagne sur la rive droite de Genève composée de vergers et boisements, de haies bocagères, de vastes prairies et bâtisses agricoles

DOMAINE DIVISÉ ET PROPRIÉTÉ DE LA FAMILLE PICTET PENDANT 150 ANS (1667 – 1749)

XVIIᵉ siècle - Apogée du jardin à la française :
Triomphe de la rigueur, axe central ligne de fuite, dompter la nature, symétrie

1720

« Ils sont le fruit d'une addition d'aménagements composant pour certains avec les données héritées du XVIIᵉ siècle. (...) Rilliet-Fatio (...) fait reconstruire tous les bâtiments. Semble conserver les plantations d'agrément groupées à leur sud, côté ville. (...)

S'il est d'usage dans la région que le potager ne soit pas très éloigné de la demeure, ce dispositif, qui par son principe tripartite puise dans la tradition genevoise en vigueur entre 1690 et 1730, atteste d'un luxe dans la mise en œuvre que le seul souci de préserver les vues lointaines ne saurait justifier. (...)

Pourraient avoir comme source d'inspiration la « Nouvelle Ménagerie » de Trianon créée vers 1750 pour Louis XV et Mme de Pompadour »

Jardin Jardins 3 siècles d'histoire des jardins à Genève – C. Amsler, I. Bevey, M. Thomasdes - artlys - 2008

DOMAINE DE 25 HECTARES À LA FIN DU XVIIIᵉ SIÈCLE S'ÉTEND D'UN SEUL TENANT DEPUIS LE CHEMIN DE PRÉGNY JUSQU'AU ENVIRONS DE LA ROUTE DU LAC

1763 | LA FAMILLE RILLIET-FATIO (NÉGOCIANT EN DORURES ET BANQUIER) ENTRE EN POSSESSION DU DOMAINE

VOCABULAIRE DU JARDIN 1715-1735

SENTIER, PRÉS, VERGERS, ENCEINTE RECTANGULAIRE, GRANDE FONTAINE, TOUR RONDE, MURS D'ENCEINTE, FRUITIERS DE PLAINES, GRAND POTAGER RÉGULIER PONCTUÉ D'UN BASSIN CENTRAL, PORCHE SECONDAIRE, 3 ALLÉES PARALLÈLES EN TILLEULS OU EN ORMES, SALLE D'ARBRES COMPRENANT DES TILLEULS OU DES MARRONNIERS PLANTÉS EN ÉCHIQUIER, CABINET DE CHARMILLE PARTICULIÈREMENT PROFOND A SON FEUILLAGE PERCÉ DE GRANDES BAIES OUVRANT SUR LES LOINTAINS, TERRASSE, DES ESPACES DE COURS, JARDINS, BOCAGE, PLANTATIONS D'ORNEMENT ET D'OMBRAGE.

L'héritage de Gustave Revilliod – Elisa Frasteur, Évelyne Isabelle Noel – Collection Patrimoine Genevois - 2020

« Le domaine de Varembé, ou Varembez, tire son nom de la famille Vuaremberti qui en fit l'acquisition au XVᵉ siècle avant de le céder à la famille Rilliet en 1662. Cette propriété ne fait pas exception à la règle et sera vendue, achetée, augmentée et modifiée à de nombreuses reprises. »





XVIIIᵉ siècle - Développement du jardin à l'anglaise et introduction du jardin chinois :
Jardin paysager, asymétrie, irrégularité et retour à la nature

1765

VOCABULAIRE DU JARDIN 1765-1780

AMÉNAGEMENT SELON UN AXE DE SYMÉTRIE, TERRASSE PRINCIPALE ET ALLÉE DE MAÎTRE, ALLÉE EN ÉTOILE BORDÉE DE GRANDES CHARMILLES, TERRASSE POTAGER, COURS ET PARVIS DE LA VILLA, CHEMIN PARTICULIER, AVANT COUR, COUR, FERME ET DÉPENDANCES, VERGER, ARCADE EN CHARMILLE PALISSÉE OU TREILLAGE, CABINET DE VERDURE, BOSQUET À LA CHINOISE, SENTIERS CURVILIGNES, MONTAGNE ARTIFICIELLE, GLACIÈRE EN FORME DE CHAUMIÈRE, COURS D'EAU NATURALISANT, COUR D'HONNEUR, PORTIQUE VÉGÉTAL, MAISON DE MAÎTRE, SALLE D'ARBRES, PAVILLON CHINOIS, POTAGER MODÈLES SCULPTURES, CÈDRE DU LIBAN (PARMI LES PREMIERS PLANTÉS À GENÈVE), GRANDE AVENUE PARTICULIÈRE, PROMENADE, COURS EN ENFILADE, SALLE DE MARRONNIERS, BERCEAU DE CHARMILLE, COURS SERVANT À L'EXPLOITATION AGRICOLE, COURS DES MAÎTRES ET PROPRIÉTAIRES, AMÉNAGEMENTS D'AGRÉMENT, PARTERRES À L'ANGLAISE, POTAGERS-VERGERS AMÉNAGÉS DANS DE LUXUEUX ENFONCEMENTS, SALLE DE VERDURE, BASSES-COURS DE « BELLES POULES », VOLIÈRES ET FAISANDERIES, PARTERRE DÉCOUPÉ À LARGES PLAGES CHANTOURNÉES EN GAZON, PLAGE CENTRALE DE FORME QUADRILOBES, CARRÉS DE LÉGUMES ET D'HERBES POTAGÈRES, FRUITIERS EN ESPALIER, ARBRE D'OMBRAGE, SALLE DE VERDURE DE PLAN TRAPÉZOÏDAL, BASSIN AVEC JET D'EAU, BOSQUET ÉTOILE, BOSQUET « À LA CHINOISE » (PETITS BOIS DE FEUILLUS ET DE CONIFÈRES COMPORTANT TROIS « MONTAGNES » CRÉÉES DE TOUTES PIÈCES), UNE MONTAGNE SOURCE, UNE MONTAGNE GLACIÈRE, GRANDE BOUCLE DE CHEMIN AUSSI LARGE QU'UNE ALLÉE, PAVILLON CHINOIS (PRÉSENCE ATTESTÉE JUSQU'AU DÉBUT DU XXᵉ SIÈCLE).

LES JARDINS DE VAREMBÉ 1764 - 1765



1780

Jardin Jardins 3 siècles d'histoire des jardins à Genève – C. Amsler, I. Bevey, M. Thomasdes - artlys - 2008

« Mais, loin d'en rester là, Rilliet-Fatio apporte dès 1780 de nouveaux embellissements en référence à la Chine dont la connaissance est diffusée par des récits de voyage et, depuis peu, également des livres d'architecture. »

Extrait des notes de Christine Amsler sur une étude relative sur le domaine de Varembé, achat par du Domaine Rigot

« Ces arbres, que l'on choisissait moins parmi les tilleuls ou les ormes que parmi les marronniers d'Inde, nec plus ultra des arbres d'ornement du début du XVIIIᵉ siècle, abritaient des espaces de promenade et de sociabilité en plein air. Alignés au cordeau, ils constituaient des allées simples, doubles ou triples, ou des « salles d'arbres » plantées en échiquier. Parfois, ils formaient la trame de bosquets plus élaborés, tendus de hautes charmilles palissées, à l'intérieur desquels s'ouvraient des « salles » de verdure ou des « cabinets » plus intimistes. Ils avaient en commun de ne jamais masquer les vues sur les lointains qui s'imposaient à l'admiration de tous.

1806 | ACQUISITION PAR JEAN-HENRI FINGUERLIN –SCHERER. LA PROPRIÉTÉ RESTERA DANS SA DESCENDANCE JUSQU'EN 1931

XIXᵉ siècle - Diversification des styles - influence Haussman « faire respirer la ville »
Création des parcs publics et jardins botaniques, plantes nouvelles et progrès techniques

1930

VOCABULAIRE DU JARDIN XXᵉ

DÉPENDANCE NORD, COURS EN ENFILADE, TOISON ARBORISÉE, ALLÉE DE MARRONNIERS, MASSES DE FRONDAISONS QUI DOUBLAIENT L'ALLÉE DE MARRONNIERS LATÉRALE, POTAGER RÉSORBÉ, VERGER ABANDONNÉ, PORTAIL GRILLAGÉ.

1929 | LA VILLE DE GENÈVE OUVRE UN CONCOURS D'IDÉES POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RIVE DROITE INCLUANT NOTAMMENT LA QUESTION DES VOIES D'ACCÈS À LA SDN ET DE L'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS VOISINS

1929-1938 | CONSTRUCTION DU PALAIS DES NATIONS

1932 | DES PARCELLES SONT CÉDÉES À L'ETAT DE GENÈVE POUR LA CRÉATION DES AVENUES DE LA PAIX ET DE FRANCE, ET DE LA PLACE DES NATIONS

1932 | DÉMOLITION DE LA DÉPENDANCE NORD ET DU CORPS DE FERME POUR PERMETTRE LE PERCEMENT DE L'AVENUE DE LA PAIX (ANCIEN CHEMIN DE GENÈVE À PREGNY) CIG-BPU

1934 | RACCOURCISSEMENT DE L'ALLÉE DE MARRONNIERS (ACTUEL ALLÉE DE TILLEULS) ET CRÉATION DES PREMIERS COURTS DE TENNIS ACCOMPAGNÉS DE LEUR PAVILLON

1936 | NE SUBSISTENT DE L'ANCIENNE PROPRIÉTÉ RIGOT QUE LA GRANDE ALLÉE D'ENTRÉE DE MARRONNIERS, UNE PARTIE DES DÉPENDANCES, UNE FONTAINE ET LE PAVILLON CHINOIS

1940 | DES PARCELLES SONT CÉDÉES À LA SOCIÉTÉ DES NATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER INTERNATIONAL

1942 | JOHN D. ROCKEFELLER JUNIOR, BIENFAITEUR NEW-YORKAIS, RACHÈTE LES TERRAINS ET BÂTIMENTS RESTANTS (5HA) POUR EN FAIRE DON À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

1955 | CONSTRUCTION DES PAVILLONS DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE, AUJOURD'HUI COLLÈGE SISMONDI

1956 | INSTALLATION DE PRÉFABRIQUÉS PAR LA VILLE INSTALLÉS DERRIÈRE LA DÉPENDANCE RIGOT

Photo aérienne de 1932



Photographie du Domaine Rigot 1930







1833

VOCABULAIRE DU JARDIN XIXᵉ SIÈCLE

GRAND PRÉ AVEC SES MOUVEMENTS DE TERRAINS PLUS OU MOINS NATURELS, ARBRES ET HAUTES FUTAIES, ISOLÉS OU GROUPÉS EN BOUQUET OU EN CORDON, PARC D'AGRÉMENT, PRAIRIES EN HERBES FOURRAGÈRES DES TERRAINS AGRICOLES, CHEMINEMENT À FLANC DE COTEAU, CORDON BOISÉ, MAJESTUEUX ÉRABLE SYCOMORE, GRAND PRÉ, QUATRE ARBRES OMBRAGENT, COUR ORNÉE D'UN GRAND TAPIS DE GAZON OVALE, PLATANES.

1869 & 1873 | DÉTACHEMENT D'IMPORTANTES PARCELLES, DONT LE BOSQUET CHINOIS, AU PROFIT DE GUSTAVE REVILLIOD, HÉRITIER DE L'AUTRE PROPRIÉTÉ DE VAREMBÉ (LES TERRAINS DU FUTUR DOMAINE DE L'ARIANA) LE DOMAINE SE RÉDUIT À 14HA

1878 | PERCEMENT DE L'AVENUE GIUSEPPE-MOTTA, QUI PREND D'ABORD LE NOM DE CHEMIN CHAUVET

1890 | LIGNE DE TRAM GENÈVE-FERNEY EST RÉALISÉE. ELLE LONGE LE DOMAINE AU SUD, EMPRUNTANT LA ROUTE DE FERNEY

DÉCÈS DE GUSTAVE REVILLIOD QUI LAISSE L'ESSENTIEL DE SES BIENS À LA VILLE DE GENÈVE

1895 | COMBLEMENT ET ASSÈCHEMENT DE LA GRANDE CARPIÈRE AU NORD DU DOMAINE SITUÉE À L'EMPLACEMENT DE LA PLACE DES NATIONS

XIXᵉ SIÈCLE LA FAMILLE RIGOT DEVIENT PROPRIÉTAIRE

1900 | CRÉATION DU CHEMIN EUGÈNE-RIGOT, ANCIENNEMENT DÉNOMMÉ CHEMIN MADAME

IL FACILITE LE LOTISSEMENT DE LA PÉRIPHÉRIE DE LA PROPRIÉTÉ QUI NE FORME DÈS LORS PLUS QUE 8HA ET DEMI

Photographie du Domaine Rigot 1930







DOMAINE RIGOT AU XIXᵉ SIÈCLE

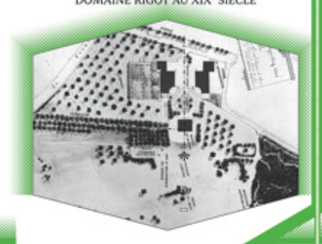

1807

VOCABULAIRE DU JARDIN 1807

ESPRIT PAYSAGER, DÉCLOISONNER LES ESPACES EN ARRACHANT LES PALISSADES DE CHARMILLES, POTAGERS RELÉGUÉS À L'ARRIÈRE ET LEURS EMPLACEMENT REMBLAYÉS EN GAZON, BOUQUETS D'ARBRES MÊLANT FEUILLUS ET CONIFÈRES, SENTIERS DE CIRCUITS VARIÉS, PLAN D'EAU, TULIPIER DE VIRGINIE, ÉLÉGIAQUES SAULES PLEUREURS, ÎLE, CABANE POUR LE CYGNE, PAVILLONS OU FABRIQUES, MONOPTÈRE, SECTEUR DÉGAGÉ ET BUCOLIQUE, HERMITAGE OU CABANE DE PÊCHEUR, PONT GALBÉ À L'ORIENTALE, ENROCHEMENTS BRUTS, PETIT BOIS À LA CHINOISE, TOUR NÉO-GOTHIQUE, ORANGERIE FLANQUÉES DE SERRES.

1857 | CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CHEMIN DE FER RELIANT GENÈVE À LAUSANNE SCINDE LE DOMAINE QUI SE PROLONGEAIT JUSQU'À LA HAUTEUR DES PREMIÈRES HALLES DES ANCIENS ATELIERS DE SÉCHERON

1807 UN AMBITIEUX PROJET DE JARDIN QUE PARTIELLEMENT RÉALISÉ



XXᵉ siècle - nouvelles préoccupations
Environnement et écologie, urbanisme création « des espaces verts »

1960

1964 | DISPARITION DU PAVILLON CHINOIS

1995 | LE PROJET DE MASSIMILIANO FUKSAS EST LAURÉAT DU CONCOURS INTERNATIONAL PLACE DES NATIONS

1997 | LE PROJET DE MASSIMILIANO FUKSAS PROPOSE UNE NOUVELLE ARTÈRE ROUTIÈRE PROLONGEANT LA RUE MONTBRILLANT VERS L'ENTRÉE DE L'ONU, ET SE SITUANT EN AVAL DE CELLE-CI LA BOUCLE DE TRAMWAY. CES AMÉNAGEMENTS COUPENT L'UNITÉ DE LA CAMPAGNE RIGOT, EN OUTRE LE PROJET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'IUHEI IMPLIQUE LA DÉMOLITION DE LA DÉPENDANCE

FIN 1997 | LANCEMENT DE L'INITIATIVE « SAUVONS NOS PARCS »

1998 | REJET DU PROJET PLACE DES NATIONS PAR LA VOTATION DE JUIN 1998

1999 | CLASSEMENT DE LA MAISON DE MAÎTRE ET DE SA DÉPENDANCE SUD, L'ALLÉE LATÉRALE ET SON PORTAIL GRILLAGÉ

2000

VOCABULAIRE DU JARDIN 2003

ARBRES CHAMPÊTRES, HAIE BOCAGÈRE, ARBRES FRUITIERS, VERGER, POTAGER, HAIES DE BUIS, ARBRES D'ORNEMENT ET D'OMBRAGE, AMÉNAGEMENT D'AGRÉMENT, CORDON BOISÉ

VOCABULAIRE DU JARDIN 2014

VERGER, MÉMORIAL, PARVIS, ENTRÉE PRINCIPALE, VILLA RIGOT, DÉPENDANCE, ALIGNEMENT, ALIGNEMENT DOUBLE, PRAIRIE HAUTE, SENTIER PRINCIPAL, SENTE ENHERBÉE, BOSQUETS ARBORÉS, CLAIRIÈRE, ZONE HUMIDE, PARC PLATEAU, SOCLE, GLACIS PARC, CONTINUITÉ VÉGÉTALE, ALLÉE DE MAÎTRE, PETIT BOSQUET, ARBRE ISOLÉ, ESPACE OUVERT, POTAGER

DOMAINE DE 25 HECTARES À LA FIN DU XVIIIᵉ SIÈCLE S'ÉTEND D'UN SEUL TENANT DEPUIS LE CHEMIN DE PRÉGNY JUSQU'AU ENVIRONS DE LA ROUTE DU LAC

2002 | TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DE L'AVENUE DE FRANCE VISANT À PROLONGER LE TRAM EN SITE PROPRE JUSQU'À LA PLACE DES NATIONS. REQUÊTE POUR DÉPLACER LE PORTAIL

2002 | VOTE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DU PARC DE LA CAMPAGNE RIGOT

2003 | DÉPLACEMENT DU PORTAIL DU DOMAINE RIGOT AU PROFIT DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'AVENUE DE FRANCE

2007-2011 | LES PAVILLONS EN BOIS DU COLLÈGE SISMONDI SONT DÉTRUITS AU PROFIT D'UN NOUVEAU BÂTIMENT EN DUR

2009-2013 | CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PAIX DE L'INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT À GENÈVE (IHEID)

SEPTEMBRE 2014 | LE DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ÉNERGIE ET L'OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES COMMANDE UNE IMAGE DIRECTRICE DU DOMAINE RIGOT AU BUREAU ILEX PAYSAGE

2015 | REQUALIFICATION DE L'ALLÉE DE MAÎTRE HISTORIQUE MENANT À LA VILLA RIGOT PAR LA PLANTATION D'UN DOUBLE ALIGNEMENT DE 30 TILLEULS EN LIEU ET PLACE DE L'ALLÉE DE MARRONNIERS

2018 | L'OCAN ÉLABORE UN PLAN DE GESTION POUR L'ENTRETIEN DE LA CAMPAGNE RIGOT SUR LA PÉRIODE 2018-2021 AVEC L'ATELIER NATURE PAYSAGE

2018-2019 | CONSTRUCTION DU CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF À RIGOT

2020 | RÉALISATION PAR LE BUREAU APPROCHE DU PROJET D'ILES AUX ABORDS DE LA VILLA RIGOT, DE SA DÉPENDANCE (SUPPRESSION PLACES DE PARKINGS ET DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS) ET LA MISE EN VALEUR DU MONUMENT COMMÉMORATIF DU POLITICIEN TCHÈQUE JAN MASARYK. LIVRAISON DES ESPACES PUBLICS ATTENANTS AUX VILLAS EN 2020

2020-2021 | DÉMONTAGE DU THÉÂTRE PROVISOIRE – RÉALISATION DU PROJET ILES AUX ABORDS DE LA MAISON DE LA MAÎTRE

Plan de gestion pour la Campagne Rigot







2021

FIN 2021 | RÉALISATION DES « JARDINS DE LA PAIX », DES POTAGERS PARTAGÉS GÉRÉS ET ENTRETENUS PAR UN COLLECTIF INCLUANT L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT (IHEID), LE CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF (CHC) DE RIGOT.

Aménagement des potagers et construction du mur - 2021





Rapport de l'Opera des Nations en mai - De l'aménagement de la prairie crayeuse (automne 2021)





La double alignement de tilleul de « allée de maître (2021)





2022

ÉTÉ 2022 | RÉGÉNÉRATION DU SOL DANS LA PARTIE BASSE DU PARC RIGOT ET CRÉATION DE LA PROMENADE DE LA PAIX

ETÉ 2022 | ACTIVER DES LIEUX DE MANIÈRE ÉPHÉMÈRE – DES « PROTOPROJETS » INSTALLATION D'UNE PLATEFORME EN BOIS

DÉCEMBRE 2022 | PLANTATION D'UN VERGER PARTICIPATIF SUR LA PARTIE NORD DE LA PARCELLE (PLANTATION SELON LE PLAN HISTORIQUE)

FIN 2022 | PLANTATION D'UNE PÉPINIÈRE URBAINE POUR FAIRE GRANDIR IN SITU LES ARBRES QUI SERONT UTILISÉS AUTOUR DU TRAM NATIONS - GRAND-SACONNEX (TRAVAUX DE PROLONGATION ENTRE 2023 ET 2026). LA PÉPINIÈRE SERA ENTRETENUE PAR DES PROFESSIONNELS.

L'arrêt du tram provisoire et la promenade des Nations (mai 2022)





Pépinière participative



Pépinière pour le Tram des Nations



Le bassin en eau, octobre 2024



XXIᵉ siècle - Approches plus durables et adaptées aux défis contemporains
Durabilité, écologie, minimalisme, épuré, fonctionnalité, polyvalence, adaptation aux changements climatiques, etc.

2024

VOCABULAIRE DU JARDIN 2020

JARDIN PAYSAGER, POTAGER, PARVIS DES VILLAS, FRONT BÂTI, FRONT VÉGÉTAL, VÉGÉTATION STRUCTURANTE, ESPACES OUVERTS, MASSES ARBORÉES, GLACIS PAYSAGER, PRAIRIE CULTIVÉE, PRAIRIE OMBRAGÉE ET SÈCHE, BASSIN DE RÉTENTION, REFUGE POUR LA PETITE FAUNE, CORDON, BOSQUET, SOUS-BOIS, PRAIRIE EXTENSIVE, GROUPES DE CONNIFÈRES, GROUPES PERSISTANTS, PERSISTANTS MAJEURS, ZONE HUMIDE, ACCROCHES, PROMENADE CIRCULAIRE ET SPONTANÉE, ALLÉE DE MAÎTRE, COUR, POUMON VERT, RÉSEAU DE BIODIVERSITÉ, REVÊTEMENT PERMÉABLE ET SEMI-PERMÉABLE, LIEU DE COHÉSION SOCIALE ET DE SUPPORT DES ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN, DÉAMBULATION, AGRICULTURE URBAINE, PIQUE-NIQUE, ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CARREFOUR DE MOBILITÉS DOUCES, PROMENADE DE LA PAIX, LIGNES DE DÉSIRS, ESPACES DE DILATATION DE LA PROMENADE, HAIE EN LIMITE, VERGER HAUTE TIGE, GAZON STABILISÉ, FRANGES, PLATEAU DES VILLAS, CABINET DE CURIOSITÉS.

PRINTEMPS 2024 | ALICE EPFL INSTALLATION DE PLUSIEURS STRUCTURES PAR LES ÉTUDIANT-E-X-S DANS LE PARC RIGOT (ASSISES, CHEMINS, ETC.)

12.07.2024 | ACTIVATION 4 COMM'UN SOL LEAST AVEC L'ARTISTE THIERRY BOUTONNIER ET KARINE GONDRET ENTERREMENT DE 9 MORCEAUX DE NAPPES SUR RIGOT

30.09.2024 | ACTIVATION 4 COMM'UN SOL LEAST AVEC L'ARTISTE THIERRY BOUTONNIER ET KARINE GONDRET DÉTERREMENT DES 9 MORCEAUX DE NAPPES SUR RIGOT

Activation 4 least - Faire commun - Cuvon'un sol (septembre)









Activation 4 least - Faire commun - Cuvon'un sol (juillet)





Laboratoire Alice de l'EPFL









2023

MARS 2023 | PLANTATION DE LA MICROFORÊT AVEC DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

ÉTÉ 2023 | ALICE EPFL INSTALLATION D'UNE STRUCTURE PAR LES ÉTUDIANT-E-X-S POUR COUVRIR L'AGORA TEMPORAIRE : ESPACE FÉDÉRATEUR, DE RENCONTRE ET DE DÉTENTE

ÉTÉ/AUTOMNE 2023 | RÉALISATION D'UN MILIEU HUMIDE EN POINT BAS DU DOMAINE

Microforêt sur le domaine Rigot



Projets ALICE EPFL des étudiant-e-x-s

C.Amsler 2003

FAIRE COMMUN

GAZETTE #2
Sols

Le **projet Faire commun** : évaluation collective et sensible du **parc public Rigot** vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. Cette deuxième gazette sur les **sols** adopte une démarche qui favorise le **croisement de perspectives** complémentaires afin d'aborder les sols non seulement sous l'angle de la biologie, mais aussi en tant qu'**espace politique, culturel et relationnel**.



Éditorial

En juillet dernier, au Parc Rigot, l'équipe de *Faire commun* a déployé une grande nappe pour partager un repas. Après ce moment convivial, la nappe a été découpée en morceaux, puis enterrée à divers endroits du parc. Pendant plusieurs semaines, champignons, bactéries et insectes ont interagi avec les fibres du tissu, les décomposant lentement. Lorsque nous les avons déterrés, deux mois plus tard, les morceaux de tissu avaient été dégradés de manière inégale selon la qualité du sol dans lequel ils avaient reposés. Certains morceaux étaient presque intacts, révélant une terre appauvrie, tandis que d'autres avaient été réduits en lambeaux, reflet d'une bioactivité intense.

Cette expérience, intitulée *Comm'un sol* et imaginée par l'artiste Thierry Boutonnier et **least**, a mis en lumière une réalité essentielle : même sur un espace aussi restreint, il existe une diversité de sols inattendue. C'est pourquoi cette gazette ne porte pas le titre de *Sol*, mais bien de *Sols*.

L'usage du pluriel reflète aussi la pluralité des disciplines impliquées dans cette action, conçue par un artiste, mais nourrie des apports de scientifiques, de paysagistes et d'acteurices du milieu culturel et artistique. Les trois textes de cette gazette n°2 s'inscrivent dans cette approche transdisciplinaire, où des regards complémentaires se croisent pour explorer les sols non seulement comme matière biologique, mais aussi comme espace politique, culturel et relationnel.

Le premier texte, proposé par **microsillons,** explore le sol comme métaphore dans les pratiques artistiques et les réflexions politiques contemporaines, à l'instar des différentes interventions de l'équipe *Faire commun*. Dans cette perspective, la figure du lombric – protagoniste du projet *Radio Lombric* imaginé au Parc Rigot et point de départ de ce texte – devient le symbole du cycle de la matière et de la régénération lente. Le sol invite à une critique des modèles dominants de l'industrie culturelle, remettant en question le paradigme de l'accélération et les logiques extractivistes du néolibéralisme.

Le deuxième texte, signé par le collectif **Paysage projet vivant,** approfondit l'histoire et la complexité des sols urbains, nous incitant à prendre en compte leurs couches profondes comme des éléments déterminants dans les choix d'aménagement et les dynamiques politiques. À Genève, le Parc Rigot illustre la manière dont la planification urbaine et la régénération des sols entrent en tension avec l'héritage des transformations anthropiques. Imperméabilisés, fragmentés, souvent dégradés, les sols urbains deviennent ici un espace de résistance et un laboratoire d'expérimentations pour des pratiques durables.

Enfin, l'entretien avec la pédologue Karine Gondret, mené par **least**, apporte une perspective scientifique sur la qualité des sols et les interactions invisibles qui les traversent. Elle est intervenue lors de l'atelier artistique *Comm'un sol* au Parc Rigot, illustrant ainsi la manière dont les savoirs scientifiques peuvent entrer en résonance avec d'autres formes de savoir. Cette approche transdisciplinaire permet d'explorer le sol non seulement comme un objet d'étude, mais aussi comme un espace de pratiques et d'expérimentations. Elle rappelle que le sol, ressource non renouvelable menacée par l'exploitation intensive et une vision à court terme, doit être appréhendé à la fois écologiquement et politiquement. Dans cette perspective, toute transformation du sol devient aussi une transformation du regard porté sur lui, croisant ainsi réflexion scientifique et expérimentation sensible.

Ces trois contributions convergent vers une même idée : les sols ne sont pas un simple support inerte, mais bien des réseaux d'interconnexions écologiques, sociales et économiques dont la centralité est souvent invisibilisée. Comme le montre l'illustration de l'artiste Fichtre au verso de cette gazette, réfléchir aux sols, c'est avant tout reconnaître qu'ils sont des espaces vivants de cohabitation et de régénération qui nous invitent à imaginer des formes alternatives de coexistence et de soin.



COMPOSTER

Apprendre des sols par les moyens de l'art

POUR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE DE FAIRE COMMUN, LE SOL EST RAPIDEMENT APPARU COMME UN POSSIBLE ESPACE OÙ FAIRE SE CROISER DIFFÉRENTES APPROCHES DISCIPLINAIRES. SI LE SOL PEUT NOUS EN DIRE BEAUCOUP SUR L'ÉTAT D'UN TERRAIN, SON HISTOIRE ET SES POTENTIELS, QUE PEUT-ON APPRENDRE DE CELUI-CI, PAR LES MOYENS DE L'ART, POUR PENSER NOS PRATIQUES *EN COMMUN*?

Lors d'un workshop du master TRANSforme (HEAD – Genève) avec la curatrice et éducatrice Anna Colin sur le domaine Rigot, un groupe d'étudiant·e·x·s a imaginé une *Radio Lombric*.

Opérant selon une démarche de visibilisation – ou plutôt d'amplification sonore – du travail invisible mais pourtant essentiel des lombrics, *Radio Lombric* prendrait la forme d'un vermicomposteur équipé de haut-parleurs et se présenterait comme un dispositif à la fois artistique et pédagogique de *deep-listening* pour « faire prendre conscience du rôle et de l'importance des lombrics [et] pousser les gens à être éco-responsables ».

L'art, de par sa faculté à aborder le sensible, peut être un catalyseur pour faire ressentir la nécessité d'agir pour un tournant écologique, par exemple en rendant visible ou audibles des êtres le plus souvent ignorés. Ces approches artistiques, qui convoquent notamment la figure du lombric, se nourrissent des travaux de penseur-euse·s de l'écologie politique tels que Donna Haraway, Isabelle Stengers ou Bruno Latour.

Dans *Vivre avec le trouble*[1], Donna Haraway explore notre époque écologique marquée par des perturbations profondes. Pour vivre sur une planète abîmée et animée de forces qui nous dépassent, Haraway invite à réinventer nos récits et nos manières d'agir, à penser d'autre forme de relations, de *kinship*. Dans cet ouvrage, elle met en scène des « communautés du compost ». La métaphore du compost évoque le travail de la terre et des terrestres (les humains et les non-humains) ainsi que l'humus. Symbole exemplaire du cycle vie-mort et de la régénération bio-écologique, l'humus invite les membres de la communauté à repenser leur existence en des termes plus qu'humains et à se définir comme appartenant au genre « humus » plutôt qu'au genre *Homo* — « le même », qui prétend se suffire à lui-même.

Écrire d'autres récits, penser des pratiques artistiques qui permettent de relationner au monde de façon responsable, collective, critique et durable, occupe nombre d'artistes contemporains. Alors que l'art moderne a progressivement évacué des fonctions (religieuses, allégoriques ou politiques) que l'art classique assumait, ces pratiques de compost, et plus largement permaculturelles, renouent avec l'idée que l'art peut avoir de multiples fonctions : sensibles, poétiques ou symboliques, mais aussi pédagogiques, thérapeutiques, politiques et sociales.

C'est dans cet élargissement des rôles de l'art et dans une interaction avec la société que Kathrin Böhm déploie sa pratique artistique. En 2021, elle est invitée par le Showroom à Londres pour une exposition monographique qu'elle intitule COMPOST. Pendant six semaines, elle y accumule des objets liés à sa pratique depuis vingt ans et y teste des méthodologies de travail collectif, invitant le public à contribuer à un processus symbolique de fabrication d'*engrais* en passant au crible, en évaluant et en reformulant le matériel présenté.

Une autre artiste qui s'appuie sur la notion de compostage est Claire Pentecost, artiste militante américaine dont le travail s'intéresse particulièrement à la transformation de milieux naturels sous l'effet de l'action humaine. Ainsi, *Proposal for a New American Agriculture (2009-2010)* est une photographie documentant le résultat d'un processus de lombricompostage initié par l'artiste. Pendant plusieurs mois, des milliers de vers se sont nourris de ses déchets de cuisine auxquels elle a intégré un drapeau en coton des États-Unis que les vers ont transformé en compost. Ne subsiste qu'un drapeau en lambeaux que l'on peut lire comme une représentation métaphorique de l'état du sol aux États-Unis, détérioré notamment par l'agriculture industrielle.

Cette métaphore du compost est devenue un motif récurrent de l'art contemporain, non seulement dans la production d'œuvres mais aussi dans de nouvelles réflexions sur le fonctionnement des institutions culturelles qui voient dans le rythme lent et la régénération de l'existant des pistes de possibles transformations de leurs fonctionnements.

Raqs Media Collective, basé à New Dehli, a ainsi interrogé le format aujourd'hui hégémonique de la biennale d'art en utilisant l'image du compost pour imaginer une Slow Motion Biennal[2]. La figure du lombric est convoquée pour évoquer l'idée d'un autre rythme possible, d'un temps long qui s'accorde avec celui d'un renouvellement lent et enrichissant, évitant les rapports extractivistes. Leur biennale « au ralenti » (elle s'étend sur deux ans), comme les vers de terre, fertilise le terreau culturel.

Dans un esprit similaire, Guillaume Désanges[3], président du Palais de Tokyo, parle d'un « compost intellectuel » comme part d'une « permaculture institutionnelle »[4]. Il s'agirait ici de « mettre en commun toutes ces ressources mobilisées ou créées, à travers un outil – numérique ou physique, à disposition de l'ensemble des services de l'institution, les laissant reposer, se superposer, s'amalgamer, fermenter, pour ressortir sous des formes diverses ».

Carlos Cobo García, propose quant à lui de faire du compost « réel » pour évoquer le compost culturel, dans le cadre du Raval(s) Cultural Festival au MACBA de Barcelone. Des ateliers pour apprendre aux participant-e-x-s à gérer leur propre compost s'accompagnent de conversations sur le « compost dans les pratiques culturelles » et sur la manière dont l'on peut s'inspirer de l'action des lombrics pour imaginer des pratiques où le processus doit primer sur le résultat immédiat.
Ces démarches de « compostage culturel » montrent une volonté des artistes et des institutions culturelles de se donner une fonction sociale et politique plus claire, en sortant de l'isolement moderniste pour *mettre les mains dans l'humus*.

1. Donna Haraway, *Vivre avec le trouble*, Les éditions des mondes à faire, 2020, pp. 289-346.
2. Raqs Media Collective, https://www.e-flux.com/journal/07/61387/earthworms-dancing-notes-for-a-biennial-in-slow-motion/
3. Désanges, Guillaume, *Petit traité de permaculture institutionnelle. Pour un site de création contemporaine vivant et productif*, Palais de Toyko, 2022, p. 23.
4. Le collectif Ruangrupa en charge de la documenta 15 utilise au même moment le terme « Composting Knowledge ». Voir : https://documenta-fifteen.de/en/composting-knowledge/

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #2 « Sols » – février 2025 – 500 exemplaires
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot
HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche **Paysage projet vivant**
Charlotte Chowney – Adj. Sci. HES
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES

HEAD – Genève, Master TRANSforme, collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES/Marianne Guarino-Huet – Prof. HES
PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle

COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / Fichtre
PHOTOS / Faire commun_comm'un sol ©Eva Habasque
IMPRESSION / Pressor SA
REMERCIEMENTS / Olowine Rogg
© 2024-2026

Centre Interdisciplinaire HES-SO pour la transition des villes et des territoires – Genève, Office de l'urbanisme et Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève

RÉFLEXION

Du paysage de surface au paysage des profondeurs

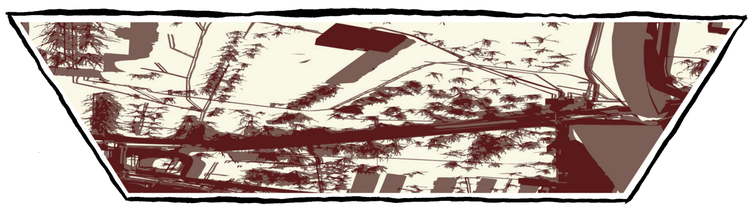



LES SOLS URBAINS, SOUVENT NÉGLIGÉS, JOUENT UN RÔLE CRUCIAL FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES. À GENÈVE, LE PARC RIGOT DEVIENT UN MODÈLE DE RÉFLEXION SUR LA RÉGÉNÉRATION, DÉMONTRANT L'IMPORTANCE DE REPENSER L'URBANISME À TRAVERS LA REVITALISATION DES SOLS.

DE L'USAGE DES SOLS AU SUPPORT DE LA VILLE ET DE SA PLANIFICATION

Contrairement aux sols dits « naturels, forestiers ou agricoles [...], des sols vivants particuliers subsistent »[1] en milieu urbain. Ces sols se caractérisent par leur intrication profonde avec les activités anthropiques et le phénomène d'urbanisation, aussi bien en surface qu'en profondeur. Ils sont soumis aux mêmes processus de pédogenèse que les sols naturels[2], mais leur morphologie est principalement influencée par l'aménagement et l'évolution des usages humains ainsi que par l'évolution culturelle au fil des siècles.

Nous vivons sur lui et de lui. « Le sol est l'origine du monde, car il le porte, le nourrit et le protège » explique Marc-André Selosse dans son ouvrage intitulé *L'origine du monde* (2021). Aujourd'hui l'évolution de nos territoires, toujours plus densément construits, fait prendre conscience que le sol tend à être oublié et invisibilisé par les sociétés. Le sol peine à assurer son rôle de régulateur face au dérèglement climatique qui s'intensifie. Sécheresse, imperméabilisation, perte de biodiversité, etc., il est confronté à de nouvelles difficultés pour continuer à nous porter, nous nourrir et nous protéger dans les espaces urbanisés.

Mettre en lumière les paysages ouverts, c'est entamer un changement de paradigme qui permet de reconnaitre que nous avons sous nos pieds, en milieu urbain, une richesse pédologique insoupçonnée à découvrir, repenser et régénérer. Le fait de travailler à partir de ce postulat introduit la nécessité de faire correspondre la planification du territoire à une vision de l'urbanisme plus vertueuse du sol vivant, amorcée historiquement par certains urbanistes.

PETIT DÉTOUR HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE L'USAGE DES SOLS

La relation entre l'homme et le sol a évolué (ressource nourricière, support à exploiter, matière inerte, état irréversible...). Initialement, le sol a joué un rôle central dans la sédentarisation, fournissant alimentation, matériaux de construction et source de chaleur. Avec l'industrialisation et l'urbanisation, les terres fertiles ont été repoussées en périphérie, tandis que les sols urbains étaient pavés, imperméabilisés, et colonisés par des infrastructures de surfaces et des réseaux souterrains.

Au XXe siècle, des urbanistes et architectes comme Ebenezer Howard et Frank Lloyd Wright, respectivement à l'origine des concepts de cités-jardins et du style Prairie, ont tenté de rétablir le lien entre ville et terre nourricière, mais leurs visions se heurtaient à la réalité de la croissance démographique et des besoins en espace. D'autres comme Hans Bernouilli et Bernardo Secchi se sont appuyés sur ces idées et celles de planification urbaine en tenant compte des inégalités produites par les villes.

Parallèlement, des mesures hygiénistes ont transformé les sols urbains : égouts, pavage, et bitumage assainissaient les villes mais éliminaient les sols vivants. Ce phénomène s'est accompagné d'une exploitation accrue des sous-sols pour l'industrie et les infrastructures, laissant les sols urbains imperméables et oubliés. Dans un contexte de dérèglement climatique et de pollutions accrues, penser le paysage urbain à travers le sol s'est donc révélé nécessaire.

PENSER LE PAYSAGE URBAIN À TRAVERS LE SOL : L'EXEMPLE À GENÈVE DU DOMAINE RIGOT

Les politiques publiques cantonales ont émis la volonté de penser la ville à travers le paysage et le sol. Un sol vivant, sain et de qualité peut jouer son rôle en assurant une bonne rétention et une restitution de l'eau nécessaire au bon développement de la végétation en ville. Toutefois, en milieu urbain, ces sols font face à une très forte pression anthropique et sont impactés durablement dans leurs structures physiques, chimiques et biologiques. Le cas d'étude du parc Rigot en est la parfaite illustration : la végétation ne se développe pas, les sols sont pauvres en matières organiques, ne respirent plus, ne retiennent et ne restituent pas l'eau aux végétaux.

Légué à l'université de Genève par le mécène américain John Davison Rockefeller Jr. en 1942, le parc Rigot représente ainsi la parfaite opportunité pour expérimenter et redonner aux Genevois des espaces ouverts, vivants et vivables. Ce paysage visible de surface a été remodelé au fil des années, mais a aussi été affecté et marqué en profondeur.

L'intérêt porté sur le site et sur la qualité de son sol par la régénération a réouvert les usages, fonctions et aménagements : potager participatif, pépinière urbaine, prairie, réinterprétation de l'identité historique par la plantation, etc. Le but a été de répondre aux enjeux actuels (îlots de chaleurs, pression urbaine, espace vert de proximité, etc.), tout en respectant le lieu et en lui assurant une pérennité.

RÉVÉLER LES PAYSAGES INVISIBLES, UNE DÉMARCHE NÉCESSAIRE

Le paysage de l'invisible est ainsi constamment remanié, façonné, construit, ouvert puis refermé, scarifié, sacrifié, etc. Or « le paysage n'est que le reflet de son sol »[3] comme l'a rappelé Maëlle Proust dans le premier chapitre de son mémoire de master consacré à la planification du sol vivant par la cartographie 3D, outil au service de l'urbanisme de Genève.

Pour redessiner le territoire, elle a fait le choix d'utiliser la cartographie pour orienter la focale non plus vers l'horizon, mais vers le sol afin de représenter et imager le paysage jusqu'ici invisible du sous-sol. Sa démarche a consisté à « développer d'autres modes de faire inspirés de la modélisation, outil privilégié de la science contemporaine, pour anticiper des futurs possibles (modèle climatique) autant que pour formaliser des idées abstraites (modèle mathématique) »[4]. Un aperçu du point de vue du sol s'est ainsi dessiné en associant les systèmes d'information géographique (SIG) et la 3D. Ces outils « permettent de naviguer entre les échelles, de sortir du cadre métrique établi pour aller vers une conception écosystémique »[5].

Cette recherche expérimentale portant sur la manière de représenter le paysage sous nos pieds montre en résultat un négatif de ce qui se passe en surface. Le construit est omniprésent ainsi que le système racinaire des arbres et arbustes. Cette manière de représenter le sol et le paysage révèlent une hétérogénéité spatiale et une biodiversité fonctionnelle qui interagissent avec le vivant.

Étant donné que toutes les espèces modifient leurs milieux et que le paysage est le résultat d'une organisation collective, la nécessité de prendre en considération le sol dans les représentations et dans les planifications est majeure. S'il semble nécessaire de nous intéresser ainsi à ce qu'il y a sous nos pieds pour montrer la disparition de sols vivants, les outils et les modes de faire doivent encore évoluer afin d'assurer la résilience des paysages de surface.

1. ANMA Architectes Urbanistes, (2023), Terre Terrain Territoire. Discussion autour des sols, p.40. Paris, ANMA.
2. Havlicek E., Bullinger G., « Les sols urbains et leurs usages », dans Gobat J.-M. et Guenat C., (2019), Sols et Paysages. Types de sols, fonctions et usages en Europe moyenne, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 562 p.
3. Gallinet G. (2021), Sols vivants, Socles de la nature en ville, p. 34. Ed. Agence TER.
4. Aït-Touati F., Arènes A., Grégoire A., (2019), TerraForma, manuel de cartographies potentielles, p.11. Ed : B42.
5. Ibid.

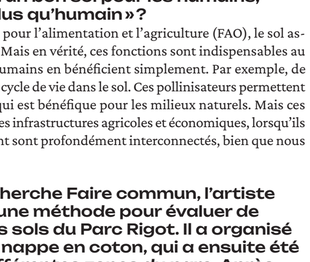

ENTRETIEN

Des sols vivants



MÊME SI NOUS LE FOULONS QUOTIDIENNEMENT ET QU'IL EST INDISPENSABLE À NOTRE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, NOUS RÉFLÉCHISSONS RAREMENT À L'IMPORTANCE DU SOL DANS NOS VIES. QUELS RÔLES CRUCIAUX JOUE-T-IL DANS LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE DES ÉCOSYSTÈMES ? CI-DESSOUS, UN ENTRETIEN QUE **LEAST A MENÉ AVEC KARINE GONDRET, PÉDOLOGUE ET GÉOMATICIENNE DE FORMATION, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE HES-SO ET ENSEIGNANTE À HEPIA.**

Qu'est-ce que la pédologie ?

La pédologie est l'examen des sols, c'est-à-dire l'étude des interactions entre le vivant, le minéral, l'eau et l'air qui ont lieu sous nos pieds. En pédologie, on se concentre sur tout ce qui se trouve entre la surface et la couche de minéraux purs, soit environ 1,50 m de profondeur sous nos latitudes. Au-delà, lorsque seuls les minéraux sont présents, on entre dans le domaine de la géologie.

Qu'entend-on par un sol de bonne qualité ?

Grossièrement, un sol de bonne qualité est un sol qui est capable d'assurer les fonctions nécessaires à la survie de l'ensemble des êtres vivants et de leur environnement. Plusieurs fonctions sont très importantes, au-delà de la plus évidente, celle de production alimentaire ou de production de biomasse. Le sol assure des fonctions d'infiltration, d'épuration et de stockage de l'eau ou encore de recyclage des nutriments et des matières organiques. Il y a aussi une fonction de réserve génétique, encore très peu étudiée. La clovibactine, par exemple, est un potentiel nouvel antibiotique qui a été découvert dans le sol. Il est donc crucial de protéger cette ressource.

Quels paramètres faut-il prendre en compte pour évaluer la qualité d'un sol selon ses fonctions ?

En général, on constate que plus la teneur en « matières organiques » d'un sol est élevée, plus il est capable d'assurer ses fonctions. On entend par « matières organiques » tous les êtres vivants (vers de terre, microorganismes, bactéries...) et tous les composés riches en carbone issus du vivant (cadavres, excréments, racines, feuilles mortes, compost, exsudats racinaires et bactériens...). Un sol qui fonctionne, c'est un sol vivant, mais pas que ! Il existe plusieurs autres paramètres essentiels, comme la profondeur du sol, le pH, la texture, la porosité... Selon la fonction à protéger, certains paramètres seront plus ou moins importants. Par exemple, la fonction de support des infrastructures humaines (routes, bâtiments, etc.) va inévitablement nuire à la fonction production de biomasse. C'est pour ça que les politiques doivent faire des choix dans les fonctions qu'ils souhaitent protéger.

Pourquoi la présence de matière organique dans les sols est-elle importante ?

Les matières organiques constituent la base de l'alimentation de la faune et des micro-organismes du sol. Elles sont continuellement décomposées en nutriments accessibles aux végétaux via l'eau du sol. De plus, les matières organiques améliorent la porosité du sol, qui est essentielle au bon développement de la vie car elle permet à l'eau riche en nutriments, à l'air et aux racines de circuler. Sans cette porosité, les échanges se font beaucoup moins bien, et par conséquent, les fonctions sont beaucoup moins bien rendues.

De plus, les matières organiques sont capables d'augmenter la capacité du sol à stocker l'eau, et d'atténuer des épisodes d'inondation dans les villes qui se situent en aval. Elle peut aussi, par ses propriétés électriques, retenir des nutriments et des polluants. En outre, les matières organiques qui sont stabilisées dans le sol renferment environ 60 % du carbone de la planète. Plus il y a de matière organique dans le sol, plus on limite le réchauffement climatique, car tout le carbone qui n'est pas stocké dans les sols part dans l'atmosphère sous forme de CO_2. Pour finir, par rapport à il y a une cinquantaine d'années, la plupart des sols agricoles ont vu leur teneur en matière organique diminuer de moitié. Ce qui signifie que ces sols-là vont de moins en moins bien assurer leurs fonctions.

Nous avons parlé de ce qu'est un bon sol pour les humains, mais qu'en est-il du monde « plus qu'humain » ?

Dans la définition de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le sol assure des fonctions indispensables à l'homme. Mais en vérité, ces fonctions sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et les humains en bénéficient simplement. Par exemple, de nombreux pollinisateurs ont une partie de leur cycle de vie dans le sol. Ces pollinisateurs permettent d'obtenir des fruits et de nourrir la faune, ce qui est bénéfique pour les milieux naturels. Mais ces fruits vont aussi profiter aux humains au sein des infrastructures agricoles et économiques, lorsqu'ils seront vendus. Les humains et l'environnement sont profondément interconnectés, bien que nous ayons tendance à l'oublier.

Dans le cadre du projet de recherche Faire commun, l'artiste Thierry Boutonnier a imaginé une méthode pour évaluer de manière sensible la qualité des sols du Parc Rigot. Il a organisé un pique-nique sur une longue nappe en coton, qui a ensuite été découpée et enterrée dans différentes zones du parc. Après quelques semaines, la nappe a été déterrée, et la quantité de tissu consommé grâce à la bioactivité du sol a fourni des informations concrètes sur ses caractéristiques. Qu'avez-vous observé ?

Nous n'avons pas encore terminé les analyses, mais nous avons observé que les micro-organismes, qui libèrent des enzymes pour dégrader la matière organique (ici la nappe en coton), n'ont pas tous eu la même activité : certaines zones du parc ont été capables de dégrader la nappe de manière très efficace, tandis que d'autres zones ont été beaucoup plus lentes. Cela signifie que dans ces zones, il y a moins de nutriments disponibles pour les plantes qui y poussent. Souvent, on ne se rend pas compte qu'il y a une diversité de sols, même sur de petites surfaces. En ville, comme à Rigot, cette diversité est encore plus marquée, car l'homme a eu un impact très fort sur les sols. Il y a eu de nombreuses interventions – des zones ont été complètement renaturées, d'autres décapées ou ajoutées artificiellement – et cela a conduit à une juxtaposition de sols très différents. Le défi est d'identifier les zones qui fonctionnent vraiment et de les protéger.

Est-ce possible d'améliorer la qualité d'un sol ?

Quand un sol n'a pas la qualité nécessaire par rapport à une fonction, on peut intervenir pour l'améliorer, en apportant par exemple, de la matière organique ou en le décompactant (dans le respect du règlement de L'Osol en Suisse). Mais la qualité d'un sol ne s'améliore que très lentement : il faut parfois atteindre plusieurs générations humaines et, parfois, l'amélioration est impossible. En fait, il faut considérer que le sol est une ressource non renouvelable, car il met très longtemps à se créer : on dit qu'il augmente de 0,05 millimètre par an en moyenne. Dans les endroits très pentus, il devient même de plus en plus mince.

Il peut par ailleurs se détériorer rapidement. Il paraît solide, on le pense immuable, mais rien n'est moins vrai. Même lorsqu'on cherche à améliorer sa qualité, il faut être très précautionneux, car chaque intervention sur un sol entraîne une détérioration. C'est un processus délicat qui ne fonctionne pas toujours. Le sol, c'est l'intersection entre la physique, la biologie et la chimie. C'est un monde complexe duquel on ne sait de loin pas tout. C'est d'autant plus important de le protéger, car c'est là que se trouvent tous les nutriments des végétaux, qui en se développant forment la base de l'alimentation de tous les mammifères. Le sol est vraiment le lieu de la création de la vie.

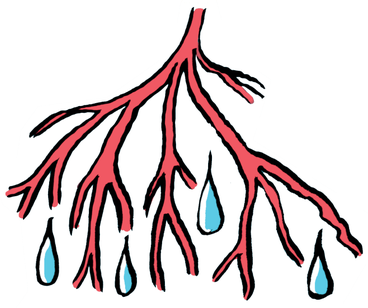



Fichtre 2025

FAIRE COMMUN

GAZETTE #3
Prendre soin

Le **projet Faire commun** : évaluation collective et sensible du **parc public Rigot** vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. Cette troisième gazette nous invite à **prendre soin du vivant**, en abordant le paysage et l'art comme des expériences vécues, qui permettent d'agir « avec », de faire récit et d'**habiter le lieu autrement**, comme le proposent les génies du lieu et les processus d'adaptation des espaces publics végétalisés et vivants.

Éditorial

Prendre soin, c'est porter attention à quelque chose ou quelqu'un·e·x et avoir le souci, ou même le devoir bienveillant, de s'en occuper. Prendre soin, c'est tout à la fois entourer, veiller, avoir conscience et être responsable.

Dans une société basée sur l'individu, la capitalisation et la marchandisation à des échelles qui dépassent la proximité, le *care*, comme l'appellent les anglo-saxons, est encore difficile à intégrer, que ce soit dans les habitudes, les gestes quotidiens et les projets communs à plus large échelle.

Pourtant, alors que le monde occidentalisé prend conscience des environnements urbains qu'il a créé au détriment de la santé des humains, du vivant et des territoires, la pendule des enjeux ne peut plus être remontée à l'heure du développement, de la croissance et de la vitesse. La Terre et les êtres qu'elle héberge aspirent à être plus en accord avec le végétal et le minéral, la vie dont ils et elles dépendent et l'environnement qui les accueille. Le paradigme du XXIe siècle n'est plus celui du progrès mais bel et bien celui de l'habitabilité.

Rendre à nouveau habitables les territoires de vie, et non plus ceux de consommation, devrait être notre fil directeur. En ce sens, s'il y a un certain nombre d'efforts à produire, d'autres orientations à prendre et de pas de côté à faire, (re)commençons par porter un regard fort sur le vivant, le végétal et les sols, et ce, à l'échelle de nos sociétés. Ainsi, les parcs urbains peuvent constituer une première approche, à portée de tout un chacun. Comment peuvent-ils représenter un avenir en ville plus serein ? Comment jouent-ils déjà un rôle de régulateur ? Comment ces espaces publics végétalisés dont on prend soin nous amènent à les inclure dans le système vivant ? Comment peuvent-ils ensuite s'influencer, se soutenir pour produire un maillage socio-écologique plus large et ancré ? Comment réinventer notre relation au vivant avec de nouvelles intentions ?

Si prendre soin du vivant demande de changer de regard sur nos modes de vie, de faire et d'avoir, pour penser davantage à ralentir et être, ce n'est plus aujourd'hui une option de confort. Prendre soin du vivant est une nécessité, voire une obligation. Sans tomber dans la mélancolie d'un monde ancien qui aurait porté attention à ses terres, ni dans l'inquiétude et le catastrophisme qui nous projettent vers un monde décadent, cette troisième gazette du projet *Faire commun* propose de voir le Parc Rigot à travers le filtre sensible du paysage comme terrain d'accueil et d'entente, comme gardien du vivant tout autant que du lieu.

L'article proposé par **least** aborde ainsi le paysage par l'expérience. Prendre soin du vivant revêt ici des dimensions individuelles et émotionnelles mais aussi altruistes et collectives. Il ne s'agit pas toujours d'être passif, mais bien d'agir avec le temps, et avec le lieu. Ainsi peuvent se révéler les génies du lieu, comme le souligne le groupe **Paysage projet vivant** dans un article consacré à un travail mené dans le parc Rigot avec des étudiant·e·x·s. À travers ce laboratoire aux multiples dimensions, ces derniers ont mis en exergue une pluralité de points de vue pour montrer la complexité des interactions : des chênes pédonculés à la pièce d'eau, en passant par le glacis paysager ou encore la lisière nord, le Parc Rigot apparaît autant comme un refuge, un patrimoine en transition et un cœur bien vivant. Si la passivité n'aboutit généralement pas à des projets situés, le laisser-faire peut néanmoins apparaître comme une démarche de préservation du vivant et une résistance à l'extractivisme. C'est ce que propose **microsillons**, dans un article abordant le soin par l'angle de l'art et de l'écologie, en interrogeant la transformation des espaces publics et des modes de gouvernance de différents projets au service du bien commun.

À travers ces pratiques, « prendre soin » signifie inventer et encourager de nouvelles manières de vivre avec la biodiversité qui nous entoure. L'illustration au verso de la gazette, est réalisée par le paysagiste-illustrateur Brice Goyard, propose un regard inversé : celui d'actions qui tissent des liens et créent de la valeur pour le vivant. Ainsi, en imaginant et en soutenant l'émergence de nouveaux modes d'action, de conception et de gestion – voire d'absence de gestion –, il s'agit dès aujourd'hui de faire une place à la fois aux humains et aux non-humains.

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #3 « Prendre soin » – avril 2025 – 500 exemplaires
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot

HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche
Paysage projet vivant
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES

HEAD – Genève, Master TRANSforme,
collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES/Marianne Guarino-Huet – Prof. HES

PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle

COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / Brice Goyard
PHOTOS / Parc Rigot © équipe Faire commun
IMPRESSION / Pressor SA
PLIAGE / Prélude S.A.
© 2024-2026

Centre Interdisciplinaire HES-SO pour la transition des villes et des territoires – Genève, Office de l'urbanisme et Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève

INTERDISCIPLINARITÉ ET RÉCIT COMMUN

Lever les génies du lieu du parc Rigot

EN SEPTEMBRE 2024, UN ATELIER INTERDISCIPLINAIRE A RÉUNI AU PARC RIGOT DES ÉTUDIANT·E·X·S DE TROIS FILIÈRES VERTES DE HEPIA : ARCHITECTURE DU PAYSAGE, GESTION DE LA NATURE ET AGRONOMIE. INTITULÉ *LEVER LES GÉNIES DU LIEU,* CET ATELIER VISAIT À EXPLORER ET À RÉVÉLER LA SINGULARITÉ DU LIEU EN COMBINANT OBSERVATIONS RIGOUREUSES ET EXPRESSIONS CRÉATIVES. IL S'AGISSAIT D'UN PROCESSUS DE REDÉCOUVERTE DU SITE, QUI A GÉNÉRÉ DU SENS ET OFFERT DE NOUVELLES VALEURS AU LIEU.

L'atelier a été conçu comme un laboratoire aux multiples dimensions, où les étudiant·e·x·s ont été invités à participer à l'exploration des génies du lieu, un exercice de croisement des données et des regards qui tend à faire ressortir la singularité, l'originalité d'un lieu. Le processus a commencé par un repérage et une collecte d'informations sur différents aspects du parc Rigot : ses caractéristiques matérielles, telles que les espaces, les essences végétales et le sol, ainsi que ses dimensions immatérielles, comme les ambiances, les patrimoines et les usages. En groupes de trois, chaque étudiant·e·x a déployé sa compétence spécifique tout en adoptant une démarche transversale, menant l'enquête sur place à travers l'observation, la réflexion et l'analyse. Le vivant et son environnement ont été étudiés sous l'angle des interactions entre espèces et espaces, afin de saisir les dynamiques.

Le processus a favorisé une approche collaborative, avec la première étape consistant à collecter des données de manière rigoureuse, scientifique et sensible. En croisant leurs observations, les étudiant·e·x·s ont pu mettre en évidence les qualités intrinsèques du parc Rigot, révélant les aspects souvent invisibles ou sous-estimés du lieu. L'objectif final était de traduire ces découvertes et perceptions à travers un dispositif commun : une épure créative qui synthétise et rassemble les connaissances acquises. L'ensemble des éléments collectés a pris la forme d'une composition plastique, témoignant du caractère unique du lieu. Ce travail commun, négocié à travers les compétences spécifiques de l'architecte paysagiste, de l'agronome et de l'écologue, a permis de créer des « œuvres » qui allient à la fois les dimensions objectives du lieu et les ressentis personnels des étudiant·e·x·s.

Cet atelier a permis de faire émerger une pluralité de points de vue, enrichissant la compréhension du parc Rigot. Il a offert aux étudiant·e·x·s l'opportunité d'expérimenter l'interdisciplinarité et de développer un regard sensible et analytique sur le site. En explorant les génies du lieu à travers différentes perspectives, ils et elles ont pu saisir la complexité et les subtilités de cet espace, et mettre en lumière les nombreuses interactions écologiques et sociales. Cette approche, ancrée dans l'expérience sensible du lieu et ouverte à ses effets, apporte une connaissance complémentaire aux données disponibles (cartographiques, numériques, etc.). La récolte et les restitutions réalisées au travers du dispositif final de l'atelier ouvrent des pistes de réflexions et proposent de nouveaux récits sur le site. Ils sont essentiels pour « faire commun » et envisager les lieux dans une logique de cohabitation avec le vivant. Il s'agit d'intégrer ce dernier comme un acteur du lieu et non plus comme une simple ressource.

Les Génies du lieu à Rigot levés par les étudiant·e·x·s



Les seuils de Rigot
Les entrées du parc Rigot : un jeu subtil de contrastes. Chaque accès, qu'il soit historique ou moderne, plonge le visiteur dans une ambiance unique, entre nature et urbanité. Le sol, marqué par l'activité humaine, définit des seuils imperméables où la végétation, résistante, s'impose lentement.



Les gardiens du lieu
À l'ouest de la parcelle, trois chênes pédonculés séculaires (*Quercus robur*), vestiges d'un grand mail recensé sur d'anciennes cartes, se dressent en solitaires. « Gardiens » du site et du temps, ils témoignent de l'histoire du domaine.



Lisière nord de Rigot : un refuge fragile
Barrière végétale entre le parc et la route, elle abrite des dendromicrohabitats dans les vieux marronniers, offrant refuge à une faune discrète. Cependant, l'arrivée d'essences non indigènes et le passage des promeneurs non guidés menacent les sols et perturbent l'écosystème.



Le glacis paysager
Le glacis de Rigot, autrefois scène de vue sur la montagne, est devenue scène de vie. Pente douce et lumineuse, refuge pour la biodiversité où rumex, luzerne et dactyle prospèrent, tandis que buses et milans y chassent les micromammifères. Le terrain ouvert invite à la création de sentiers spontanés, lignes de désir tracées par celles et ceux qui le parcourent.



Un patrimoine en transition
Les villas, libérées des voitures, retrouvent leur trame historique. Les tilleuls replantés peinent à s'enraciner dans un sol compacté et appauvri. Sur les parterres et les bords des chemins, le plantain lancéolé et la pâquerette s'adaptent aux surfaces piétinées, témoins vivants de la pression actuelle. La villa Rigot, figée dans le temps, abrite dans ses combles fissurés des chiroptères, tandis que les vieux arbres offrent des cavités accueillant aussi une petite faune.

La prairie, cœur vivant du parc
Sol riche et régénéré, elle réunit cultures sociales et de production. Cultivée, butinée, fauchée, elle produit fruits et légumes tout en servant de nurserie pour les arbres du futur trajet du tram. L'agora en bois, repère central, relie les sentiers spontanés, invitant à la rencontre et au partage.

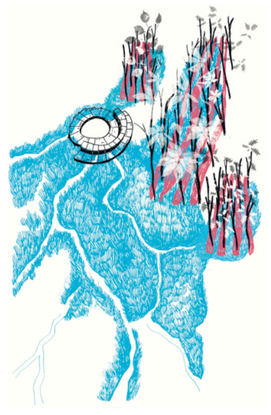

La pièce d'eau, refuge de biodiversité
En bas du parc, cette pièce d'eau recueille les eaux de Rigot. Proche des écoles, elle attire par sa terrasse en bois et son ensoleillement. Elle forme un écosystème dynamique, où eau, sol, faune et flore de milieux d'eau interagissent avec la présence humaine, créant un lieu de vie.



Paysage projet vivant



PERCEPTION SENSIBLE

L'expérience du paysage

DANS LE CADRE DU PROJET *FAIRE COMMUN* AU PARC RIGOT, UNE QUESTION S'EST IMPOSÉE : QUE SIGNIFIE PRENDRE SOIN DE CE LIEU ? S'AGIT-IL SIMPLEMENT DE VEILLER À SON ENTRETIEN, À LA PRÉSERVATION DE SES ESPACES VERTS, OU CELA IMPLIQUE-T-IL UNE RELATION PLUS PROFONDE, UNE ATTENTION À CE QUI LE CONSTITUE AU-DELÀ DE SON APPARENCE ?

Prendre soin d'un parc, c'est aussi prendre soin de l'expérience qu'il propose, de la manière dont il est vécu, traversé, transformé. C'est reconnaître qu'il ne se réduit pas à un espace délimité, mais qu'il s'inscrit dans une relation en mouvement entre les êtres humains et leur environnement. C'est à partir de cette perspective que nous pouvons interroger le paysage lui-même et la façon dont il façonne nos perceptions, nos usages et nos attachements.

Dans le langage courant, le terme « paysage » englobe diverses notions : il peut désigner un écosystème, un panorama, voire une ressource économique. Il est cependant possible de mieux cerner et aborder la complexité de ce terme en partant du concept « d'expérience ».

En effet, l'expérience nous met en contact avec un dehors, une altérité : dans ce contexte, le paysage n'est plus considéré comme un objet, mais plutôt comme une relation entre la société humaine et l'environnement. De plus, l'expérience nous touche émotionnellement, elle nous bouscule et nous transforme. Une telle perception du « paysage » permet de réaliser combien il donne du sens à nos vies individuelles et collectives, au point que sa transformation ou sa disparition entraîne l'effacement de repères sensibles de l'existence dans la vie de ses habitant·e·x·s. L'expérience peut également être vue comme une forme de connaissance pratique ou de sagesse. C'est le type de savoir que l'on acquiert en vivant dans un endroit, qui fait que les personnes qui habitent un paysage en deviennent les expert·e·x·s. Enfin, l'expérience est aussi une forme d'expérimentation : c'est l'aspect actif de notre relation avec le monde, qui nous permet de découvrir et de créer de nouvelles connaissances et de matérialiser ce qui n'est encore que potentiel.

On peut pousser ces réflexions encore plus loin et soutenir que les êtres humains vivent *de paysage*—une affirmation qui peut sembler hyperbolique, mais qui prend tout son sens si on y prête attention. En effet, le paysage est la source de notre alimentation : nous habitons dans le paysage et ce dernier active en nous des représentations et des émotions. Nous entretenons une relation dynamique avec lui : en le modifiant, nous nous transformons aussi. C'est à partir de ces observations que Jean-Marc Besse a écrit *La nécessité du paysage*, un essai sur l'écologie, l'architecture et l'anthropologie, mais aussi une invitation à remettre en question nos modes d'action « paysagistes ». Le philosophe français nous met en garde contre toute attitude qui nous place « à l'extérieur » dudit paysage. Agir *sur* un paysage signifie le fabriquer et ignorer le fait que le paysage est un système vivant et non un objet inerte. Agir *sur* met donc en œuvre un double dualisme, séparant d'une part le sujet et l'objet et, d'autre part, la forme et la matière.

Jean-Marc Besse propose alors un changement de perspective : il s'agit de passer de l'*action sur* à l'*action avec*, reconnaissant dans la matière une sorte « d'animation » et l'envisageant « comme un espace de propositions potentielles et de trajectoires possibles ». Le but, dans ce cas, est d'interagir « de manière adaptative et dynamique », de pratiquer la transformation plutôt que la production. *Agir avec* signifie mettre en œuvre une négociation continue, rester ouvert·e à l'indétermination du processus, être en dialogue avec le paysage : en un mot, collaborer avec ce dernier.

AGIR AVEC LE SOL
D'un point de vue philosophique, le sol n'est autre que le support matériel sur lequel nous vivons. Nous y construisons nos bâtiments et nos routes, et c'est le sol qui rend possible l'agriculture, l'une des manifestations les plus anciennes et les plus complexes de l'activité humaine. Ce sol est donc en réalité le foyer de toute une série de questions politiques, sociales et économiques primordiales et, en tant que tel, il soulève des questions essentielles. Quel type de sol souhaite-t-on ? Les catastrophes environnementales liées à la crise climatique, à l'érosion des sols ou à la perte de fertilité des terres agricoles et forestières imposent des réponses collectives qui mobilisent des connaissances scientifiques autant que des compétences techniques, et de nombreux aspects politiques et éthiques.

AGIR AVEC LES VIVANTS
Les paysages que nous habitons, traversons et modifions sont à leur tour habités, traversés et modifiés par d'autres êtres vivants, animaux et végétaux. Le philosophe Baptiste Morizot, dans son essai *Sur la piste animale*, nous invite à cohabiter « dans la grande géopolitique partagée du paysage » en essayant d'adopter le point de vue « des animaux sauvages, des arbres qui communiquent, des sols vivants qui travaillent, des plantes alliées du potager permacole ». Pour interpréter correctement un paysage, il est nécessaire de prendre en compte la « puissance agissante des êtres vivants » avec leurs spatialités et temporalités et d'y intégrer notre relation avec eux.

AGIR AVEC LES AUTRES HUMAINS
Le paysage est une « situation collective » qui concerne également les relations interhumaines. Le paysage est lié aux désirs, aux représentations, aux normes, aux pratiques, aux histoires, aux attentes et il mobilise des émotions et des positions aussi diverses que le sont les volontés, les expériences et les intérêts des personnes. Agir avec les autres êtres humains signifie agir avec un ensemble complexe qui inclut des individus, des communautés et des institutions, dans une négociation et une médiation continue.

AGIR AVEC LE TEMPS
Lorsqu'on pense à la relation entre le paysage et le temps qui passe, les premières images qui viennent à l'esprit sont les couches géologiques de la croûte terrestre ou les ruines archéologiques enfouies. En somme, on imagine une sorte de marque d'un temps passé, avec laquelle toute relation est close. Le temps du paysage, cependant, doit être interprété selon des logiques plus complexes : il suffit de penser à la persistance des pratiques et des expériences et au fait que la destruction du paysage n'est jamais totale : il s'agit toujours d'une transformation. Le temps du paysage comprend également des échelles de temps non humaines, qui demeurent incommensurables à nos yeux, telles que la géologie, la climatologie, la végétation : des temporalités auxquelles nous sommes néanmoins étroitement liés. Ainsi, le paysage reste en réalité en tension constante entre passé et présent.

Jean-Marc Besse conclut en soulignant que notre époque traverse une crise de l'attention. Selon lui, le paysage offre un espace privilégié pour renouer un lien avec le monde. Autrement dit, il peut être envisagé comme un « dispositif d'attention au réel », jouant ainsi un rôle essentiel dans l'activation ou la réactivation d'une relation sensible et significative avec le monde environnant. Une fois encore, cette réflexion souligne la nécessité du paysage.

least

ART, ÉCOLOGIE ET SOIN

Vers le laisser-faire ?



DEPUIS LES ANNÉES 1980, L'ART S'EST EMPARÉ DE LA NOTION DE SOIN EN RÉPONSE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES, S'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉSERVATION DU VIVANT ET DE RÉSISTANCE À L'EXTRACTIVISME. CES PROJETS INTERROGENT NOTRE RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT ET OUVRENT DES PISTES POUR UN ART CONÇU COMME UN OUTIL DE TRANSFORMATION SOCIALE, OÙ LE SOIN DEVIENT UN ACTE ARTISTIQUE À PART ENTIÈRE.

Depuis les années 1980, une série de démarches artistiques s'appuient sur la notion de « soin » au sens large (en se plaçant dans l'éthique du *care* défendue par Carol Gilligan), dans un contexte où la durabilité et la justice sociale deviennent des priorités. Ces projets artistiques ont fait de la préservation et de la régénération du vivant des formes de résistance face à l'extractivisme capitaliste. En résonance avec des pratiques comme celles qui sont mises en œuvre sur le parc Rigot – où sont expérimentées des formes de gestion en commun des services écosystémiques – ces projets sont autant de pistes pour penser l'art comme un vecteur qui favorise l'engagement collectif et un rapport de « soin » à ce(lleux) qui nous entoure(nt).

Co-fondateur du premier parti des Verts allemands, l'artiste Joseph Beuys est un précurseur d'un art écologique. Avec l'œuvre « 7000 Oaks » [7000 Chênes], l'artiste allemand, théoricien de la sculpture sociale, organise la plantation de milliers d'arbres comme acte symbolique et politique. Son projet prend place en 1982 dans le contexte de la 7e documenta de Kassel, une manifestation d'art qui cherche, dès 1955, à redonner accès au public allemand à l'art moderne international après la mise au ban des avant-gardes par le régime nazi. À travers ce « reboisement urbain », qui s'est étendu sur plusieurs années et qui a continué après sa mort, Beuys a proposé une manière de transformer l'espace public par l'action collective et la régénération du vivant. Chaque arbre planté devenait un geste artistique en soi, une invitation à penser différemment le rapport entre l'homme et la nature et le soin ; l'entretien et la préservation de ces arbres – aujourd'hui des marqueurs du paysage de Kassel – montrent qu'une société peut s'engager dans une démarche écologique et collective.

Depuis les années 2000, de nombreu·se·x·s artistes inscrivent leur travail dans une logique écologique en plaçant le soin au cœur de leurs pratiques, souvent en développant des formes modestes, au plus proche des réalités quotidiennes des citoyen·ne·x·s. C'est le cas du projet Edible Park[1], mené par Nils Norman et le Permacultur Centrum de La Haye, dans un espace urbain en mutation. Le projet cherche, dans un quartier en pleine gentrification, à redéfinir les rapports de la communauté d'habitant·e·x·s à la terre en créant un jardin collectif. L'art ne se présente plus comme une démarche autonome, mais comme un outil pratique au service du bien commun qui ouvre un dialogue autour des alternatives à la privatisation des espaces urbains et montre comment les formes artistiques peuvent offrir des solutions concrètes : grâce à son statut artistique, le projet contourne certaines restrictions légales et permet la construction d'une rotonde à faible impact, qui opère comme espace de réunion et d'apprentissage.

Cette approche de l'art comme outil au service de la société a également été défendue par l'artiste cubaine Tania Bruguera, qui a imaginé ce qu'elle nomme « l'Arte Útil » [art utile][2]. Selon elle, l'art doit cesser d'être une pratique déconnectée de la réalité et devenir un instrument de transformation sociale. Elle cite, comme exemple « d'art utile » les jardins communautaires ou les projets de réaménagement urbain qui, en plus de créer de la beauté, renforcent les liens sociaux et participent à l'amélioration des conditions de vie. Ces démarches intègrent, là encore, le soin comme un principe fondamental.

Ainsi, le Vetch Veg Community Garden, un ancien terrain de football transformé en jardin communautaire, montre l'impact de ces démarches sur les politiques publiques et sur les pratiques locales. Ce projet a vu le jour dans le but de répondre au besoin d'espaces verts accessibles dans des villes de plus en plus bétonnées. Ce qui a commencé comme une initiative temporaire est devenu un modèle d'autogestion, un espace où les habitant·e·x·s peuvent cultiver des plantes, apprendre à vivre en autosuffisance, et partager des ressources. Le projet a inspiré d'autres initiatives locales et a influencé les politiques publiques sur le développement durable, montrant que l'art peut avoir un effet concret sur la vie quotidienne et sur la manière dont les communautés interagissent avec leur environnement.

La dimension expérimentale des actions menées à Rigot, comme le fait de laisser certains espaces du domaine se développer avec un minimum d'intervention humaine, résonne également avec le travail d'artistes qui cherchent à souligner la beauté imprévisible du vivant dans sa diversité. Pour Lois Weinberger et Liliana Motta par exemple, le soin consiste avant tout à protéger ce vivant incontrôlé en l'entourant des barrières protectrices pour le premier (voir par exemple « Wild cube », une cage en acier imaginée en 1991 pour accueillir la végétation sauvage qui voudra bien y pousser) ou en repensant la place laissée dans les installations paysagères aux plantes modestes pour la seconde (voir par exemple Dehors (2017), pour *Le Bois de Sculptures* sur l'île de Vassivière, qui consiste à créer une lisière habitée entre la forêt et le chemin). Ici, le soin n'est en rien un acte qui impose, mais un geste qui accompagne le vivant dans sa diversité et son imprévisibilité.

Ces projets ne sont pas seulement des œuvres d'art, mais aussi des invitations à repenser la manière dont nous interagissons avec notre environnement. Ils suggèrent – comme l'avait fait l'artiste Thierry Boutonnier avec son intervention à Rigot[3] – que l'art peut être un processus vivant et évolutif qui se nourrit des dynamiques environnementales et sociales. Ils soulignent aussi l'importance de l'autogestion citoyenne, du soin partagé et de l'attention portée aux espaces délaissés ou négligés.

Le paysagiste Gilles Clément propose la notion de Tiers paysage[4] pour montrer que la biodiversité est souvent plus riche dans les endroits où l'être humain n'intervient plus. Les approches de Weinberger et Motta nous montrent que l'art peut « prendre soin » en laissant la place à l'incontrôlé. C'est dans cet « incontrôlé » que Clément voit également émerger ce qu'il nomme « l'art involontaire » : « le résultat heureux d'une combinaison imprévue de situations ou d'objets organisés entre eux selon des règles d'harmonie dictées par le hasard ».[5]

Que produirait l'extension d'une telle forme de laisser-faire sur le parc Rigot et comment cela pourrait-il s'articuler avec la notion de « commun » et les modes de gouvernance qu'elle implique ?

microsillons

1 Voir la publication Norman, N. (2012) *Edible Park*, Ed. Valiz.
2 Voir le site Arte Util : https://arte-util.org/about/ (consulté le 20 mars 2025).
3 Voir la gazette numéro 2.
4 Clément G. (2014). *Manifeste du Tiers Paysage*, Ed. Sens et Tonka.
5 Clément G. (2014). *Traité succinct de l'art involontaire*, Ed. Sens et Tonka.

brice goyard
année deux mille vingt cinq

FAIRE COMMUN

GAZETTE #4
Rythme

Le projet **Faire commun** : évaluation collective et sensible du parc public Rigot, vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. Cette quatrième gazette explore la question du rythme, à travers les multiples temporalités qui coexistent au parc : celles du vivant, des éléments et des usages. Pour y entrer en résonance, il faut peut-être accepter de ralentir...

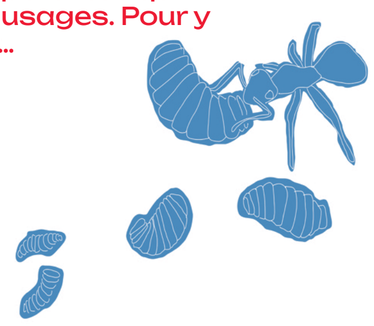

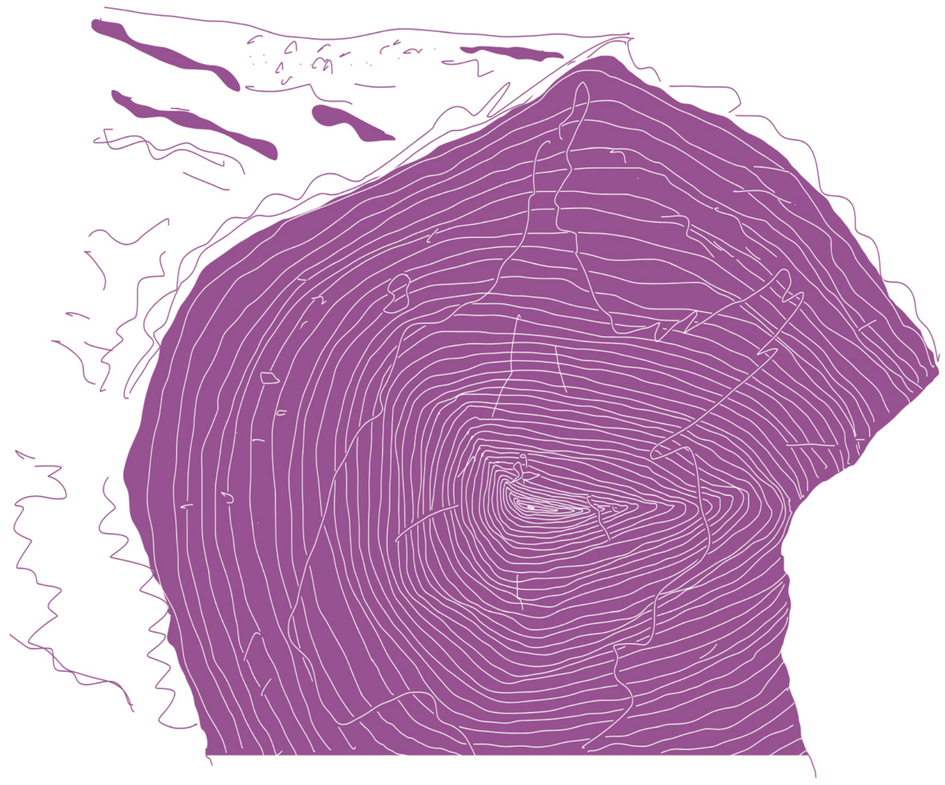

Éditorial

Évaluer de manière sensible les actions déjà menées pour la protection et la gestion du parc Rigot – objectif du projet *Faire commun* – pose une question aussi essentielle qu'insaisissable : celle du temps. Analyser ce qui a été fait implique inévitablement de se tourner vers le passé, de se confronter aux temporalités multiples qui coexistent dans le parc – celles du sol, de l'eau, de l'air, du vivant – et de tenter d'orienter les actions futures. C'est dans cet enchevêtrement de durées, d'accélérations et de suspensions que s'est imposée la notion de rythme.

Quel est, dès lors, le rythme d'un lieu comme le parc Rigot ou plutôt, quels sont-ils ? Les textes rassemblés dans cette gazette proposent trois perspectives complémentaires pour répondre à cette question, en restituant le rythme non pas comme mesure ou cadence, mais comme expérience vécue, relation sensible et potentiel de transformation.

Dans le texte de **Paysage projet vivant**, *Se mettre au rythme du dehors*, le paysage est exploré comme un espace dynamique. Le rythme y est non seulement cyclique et saisonnier, mais aussi traversé par des gestes, des ruptures, des cicatrices. Penser le paysage, c'est accepter la pluralité des temporalités qui l'habitent – celles, millénaires, d'un sol en formation ou d'un chêne en croissance ; celles, imprévisibles, d'un incendie ou d'une tempête ; ou encore celles, projetées, d'un chantier. Ce qui en ressort est l'idée d'un équilibre silencieux et robuste, capable de se régénérer. Au parc Rigot, le rythme planifié de la construction du tram entre en tension avec celui, lent, des arbres de la pépinière : un exemple concret de l'interaction complexe entre temps humain et non-humain.

La contribution de **microsillons**, *Ralentir pour transformer*, nous invite à envisager la lenteur comme un acte politique et une forme de soin. Les pratiques artistiques socialement engagées – comme celles menées dans le parc – rejettent la logique productiviste et accélérée pour embrasser le temps long de la cocréation, de l'écoute et de la transformation collective. À travers des outils tels que la recherche-action participative, ces démarches font émerger des besoins réels, des valeurs partagées et des formes de gestion collective des espaces verts. Dans un monde dominé par l'immédiateté, ralentir devient une manière de repenser notre rapport au territoire et aux autres formes de vie.

Tout coule, le texte proposé par **least**, approfondit encore cette réflexion en ancrant le rythme dans l'expérience corporelle, perceptive et culturelle. Le rythme n'est pas seulement une réalité extérieure, mais quelque chose qui nous habite depuis la naissance – un écho de nos origines aquatiques, une pulsation qui nous relie aux autres vivants. Au parc Rigot, chaque élément – un arbre, un étang, un·e·x passant·e·x – vibre à son propre tempo, composant une polyphonie de présences et de mutations. Dans un contexte marqué par la crise climatique et les dissonances croissantes entre les temps humains et ceux du vivant, prêter attention à ces rythmes devient un acte de résistance sensible.

Faire commun, enfin, c'est aussi « faire temps ensemble » : habiter le temps, reconnaître qu'il n'existe pas une cadence unique valable pour touxtes, mais que nos vies doivent apprendre à s'accorder aux cycles de ce qui nous entoure et nous inclut. Le parc Rigot devient ainsi un laboratoire partagé où expérimenter d'autres manières de percevoir, de cohabiter et d'agir dans le temps. Dans cette perspective, le rythme n'est pas une abstraction : il devient une expérience incarnée, co-construite, à la fois intime et collective.

DYNAMIQUE

Se mettre au rythme du dehors

QU'EST-CE QUE LE RYTHME EN PAYSAGE ? EST-CE L'ALTERNANCE DU GEL ET DU DÉGEL, LA RESPIRATION SAISONNIÈRE DE LA TERRE ? EST-CE LA POUSSE IMPERCEPTIBLE DES RACINES QUI SE DÉPLOIENT DANS LES PROFONDEURS DU SOL ? EST-CE ENCORE LA SUCCESSION DES GESTES HUMAINS, LES ALLÉES ET VENUES DU REGARD OU L'ÉCOUTE ATTENTIVE DU MONDE QUI NOUS ENTOURE ? LE PAYSAGE N'EST JAMAIS FIGÉ. IL RESPIRE, IL ÉVOLUE, IL SE SOUVIENT. ET POUR CELUI QUI PREND LE TEMPS DE REGARDER, DE VIVRE LE LIEU, LE RYTHME EST PARTOUT, DISCRET, TENACE, VIVANT.

Penser le paysage, c'est accepter d'entrer dans une temporalité élargie. Le temps du paysage n'est pas linéaire, il est stratifié, multiscalaire, et rassemble toutes les échelles du temps. Il se décompose de périodes longues comme celle de la fabrication d'un sol par exemple. Ce dernier résulte de l'altération lente de l'écorce terrestre par l'air et l'eau, et il faut 10 000 ans pour constituer deux mètres de sol avec ses différents horizons[1]. À cette échelle du temps long du paysage, on peut aussi évoquer la croissance d'un chêne, qui peut s'étendre sur un millénaire, ou encore le façonnement de la vallée du Rhône par son glacier, processus qui s'étale sur vingt mille ans.

Mais le temps du paysage est également traversé de bouleversements soudains : séismes, tempêtes, incendies, ou encore l'intervention humaine qui impose son propre rythme. Ainsi, urbanisation, infrastructure, transformation du territoire façonnent le paysage selon des logiques du temps humain, parfois irréversibles. Entre ces deux extrêmes que sont la lenteur géologique et l'irruption brutale, le paysage exerce sa propre cadence. Une cadence souple, continue, parfois imperceptible, mais porteuse d'une forme de justesse, d'un équilibre silencieux qui régénère et répare au fil du temps jusqu'à la prochaine incidence. Par exemple, le parc Rigot subit à nouveau des perturbations dans son développement : le chantier du futur tram lui impose une cadence extérieure à laquelle il doit s'ajuster. C'est notamment le cas de la pépinière temporaire, soumise aux aléas du chantier, dont les arbres développent un système racinaire qui rend leur transplantation difficile. Ces temporalités fluctuantes qui mettent ce petit écosystème sous tension. Bientôt, les arbres cultivés dans la pépinière seront transplantés le long du tracé du tram des Nations. Leur croissance lente et continue s'inscrira alors dans un nouvel environnement.

Le paysage se transforme au fil des saisons. La pièce d'eau de Rigot, qui se remplit et se vide au rythme des pluies, exprime ce tempo naturel, météorologique et vivant. Dans cette perspective, les saisons ne sont pas de simples repères climatiques. Elles deviennent un langage, un système sensible de signes et de mutations. L'écrivaine Mayumi Inaba, dans un cycle d'écriture intime[2], raconte une année entière vécue dans l'apprentissage des vingt-quatre saisons japonaises. À la manière d'une jardinière consultant son almanach, elle observe chaque jour les plus infimes variations : la lumière qui change, le vol discret des lucioles à la tombée de la nuit. Ce regard lent et attentif nous enseigne une autre manière d'habiter le monde. À sa façon, Karel Čapek, dans *L'Année du jardinier*[3], décrit ce même lien d'intimité patiente avec le vivant. Mois après mois, il observe les moindres mouvements, les caprices du jardin, l'attente et l'espérance, avec une grande précision et une tendre ironie. Là aussi, le rythme du paysage devient une expérience du temps vécu, observé, éprouvé.

Les rythmes du paysage ne nous sont pas étrangers. Ils sont aussi en nous : dans le pas du marcheur, dans l'attention du jardinier, dans l'attente du semeur. Le rythme se partage. Il s'échange, il se tisse entre les vivants, humains et non-humains, à travers le sol, la lumière, l'air que l'on respire ensemble. Il est ce lien invisible mais sensible entre l'arbre qui croît, la pierre qui s'effrite, l'oiseau qui migre. Dans le parc Rigot, la fauche régulière des prairies, le soin au potager et le développement de la microforêt tissent eux aussi un réseau de rythmes partagés, d'interactions lentes entre les gestes humains et les dynamiques naturelles.

Et l'humain, dans tout cela ? Quel est son rythme, sinon celui de son corps, de son souffle, de ses gestes quotidiens ? Il est temps de nous interroger sur notre propre cadence, non pour nous en extraire, mais pour y reconnaître une possible résonance avec ce qui nous entoure. Car l'humain n'est pas seul à habiter le temps.

Le dessin, la marche, l'écoute, l'écriture sont autant de façons d'entrer en contact avec les rythmes du monde. Les milliers de signes qu'un paysage porte en lui ne se dévoilent qu'à celui qui sait s'attarder : aux cicatrices d'un tronc, aux lenteurs de la mousse qui colonise une pierre, aux traces ténues de ce qui change. À Rigot, les chemins de désir, qui disparaissent et réapparaissent au gré des fauches et des usages, restent ancrés par le tassement des allées et venues dans la mémoire du sol. Le paysage, en ce sens, peut être lu comme un palimpseste vivant : un espace réinscrit, où chaque usage, chaque transformation laisse sa trace sans effacer totalement les précédentes. Représenter un paysage, c'est tenter de saisir et d'approcher cette complexité des temps imbriqués. Le projet de paysage s'appuie sur ces rythmes, il les interprète, il cherche à conjuguer les vies humaines et non-humaines. C'est ainsi qu'au parc Rigot, une seconde vie est donnée aux sols pour nourrir le cortège végétal.

Accélération et ralentissement : ce n'est pas un faux débat, c'est une question de justesse. Se remettre au diapason du vivant, voilà l'enjeu. Dans un monde précipité, retrouver le rythme naturel du paysage devient un acte de résistance. Comprendre cela, c'est commencer à penser autrement nos gestes, non comme des ruptures, mais comme des invitations à la cocréation.

Se mettre au rythme du dehors de Rigot, s'est peut-être déjà habiter autrement le parc.

Paysage projet vivant

1 *Anma, 2023, Terre Terrain Territoire Discussion autour des sols, ANMA Architectes Urbanistes.*

2 *Inaba, M., 2022, La péninsule aux 24 saisons, Éditions Philippe Picquier Poche.*

3 *Čapek, K., 1999, L'Année du jardinier, Broché.*

LENTEUR ENGAGÉE

Ralentir pour transformer

DANS UN MONDE RÉGI PAR LA VITESSE, LES PRATIQUES ARTISTIQUES SOCIALEMENT ENGAGÉES CHOISISSENT LA LENTEUR. NON PAS PAR REFUS DU MOUVEMENT, MAIS PARCE QU'ELLES EXIGENT DU TEMPS : CELUI DE LA RENCONTRE, DE L'ÉCOUTE, DE LA TRANSFORMATION PARTAGÉE. IL S'AGIT ICI DE MONTRER COMMENT RALENTIR PEUT DEVENIR UN ACTE POLITIQUE, UNE CONDITION DU SOIN, ET UN LEVIER POUR TRANSFORMER DURABLEMENT LA PRISE EN CHARGE D'UN ESPACE TEL QUE LE DOMAINE DE RIGOT.



Le monde de l'art – comme plus généralement le monde qui nous entoure – est gouvernée par l'immédiateté, l'accélération constante de la production, de la circulation de l'information et les attentes de performance. Dans ce cadre, le temps long peut sembler être un luxe. Pourtant, dans les pratiques artistiques socialement engagées, le ralentissement est absolument nécessaire pour permettre de développer des processus de dialogue et de co-création. Ce temps lent fait écho à une conscience écosophique[1] qui appelle à repenser nos rapports à la durée, au soin, à la transformation. Il s'agit ici de penser l'acte artistique non comme une fulgurance individuelle mais comme une action commune ancrée dans le temps, traversée par les relations humaines, les dynamiques sociales, les cycles naturels.

La lenteur est alors la condition d'un travail en profondeur et, pour les artistes qui mènent des processus collaboratifs, elle rend possible un dialogue véritable avec les groupes de personnes impliqués. Elle est ce qui rend possible la co-création dialogique, car elle exige de sortir de la logique de la commande et du livrable pour entrer dans celle de la relation, de l'écoute, de la transformation mutuelle. Un processus réel de création en dialogue nécessite en effet de débuter une collaboration sans format de production défini ce qui implique souvent que la durée du projet dépend également du résultat des échanges.

Comme le souligne Pablo Helguera, l'une des spécificités des pratiques artistiques socialement engagées est qu'elles visent une transformation dans le réel – et non simplement symbolique[2]. Or, toute transformation durable nécessite du temps pour appréhender un contexte, des ajustements dans la conception du projet, des allers-retours dans sa mise en œuvre.

Ce temps se calque parfois sur celui de la croissance végétale. De nombreu·se·x·s artistes ont en effet initié ou travaillé à des projets de jardin[3] et l'historien de l'art Mateusz Salwa[4] défend, dans son article *Community gardens as public art*, que les jardins communautaires sont des exemples d'art socialement engagé, puisqu'ils remplissent plusieurs critères caractéristiques de ce que Suzanne Lacy appelle le *new genre public art*. En effet – comme c'est le cas sur le domaine Rigot – ils sont situés dans l'espace public, impliquent activement les membres d'une communauté dans leur création et leur entretien, et visent à répondre à des besoins sociaux, environnementaux ou politiques, ne se contentant pas d'être des lieux de production alimentaire mais également des espaces de dialogue, de coopération et d'expression collective. Leurs qualités esthétiques ne résident ainsi pas dans une contemplation distante, mais dans une esthétique de l'engagement, fondée sur l'interaction directe, l'action partagée et l'ancrage dans les réalités quotidiennes.

Rechercher une transformation par les moyens de l'art implique également d'utiliser des outils qui permettent d'impliquer des personnes dans des processus collectifs de longue haleine. L'un de ces outils est la recherche-action participative (RAP), née notamment des pédagogies critiques[5]. La RAP est une méthode d'enquête et de transformation sociale qui repose sur l'implication active des personnes concernées dans toutes les étapes du processus de recherche. Contrairement aux approches plus classiques, elle ne se contente pas d'observer ou d'analyser des situations ; elle vise à agir concrètement, avec les acteur·ice·x·s de terrain, pour co-produire des savoirs utiles à l'action. Cette méthode s'inscrit elle aussi dans le temps long, car elle nécessite la construction progressive de relations de confiance, une compréhension fine des dynamiques locales, et une capacité à ajuster les objectifs au fil de l'expérience.

Dans le cas de l'instauration d'usages communs dans des espaces verts, la RAP peut jouer un rôle essentiel. En impliquant habitant·e·x·s, associations, collectivités et autres usager·ère·x·s dans une démarche collective, elle permet de faire émerger des règles partagées, de valoriser les savoirs d'usage et de répondre aux besoins réels des communautés locales. Ce processus est souvent lent, car il demande d'explorer les conflits d'usage, les représentations divergentes de l'espace, mais aussi de tester, d'évaluer, puis d'adapter les propositions mises en place.

Ainsi, la PAR devient un levier pour transformer les espaces verts en biens communs vivants, gérés collectivement. Elle favorise la reconnaissance des compétences citoyennes et l'apprentissage mutuel. Sur le long terme, elle contribue à créer une culture du dialogue et de la coopération, essentielle pour maintenir ces espaces comme des lieux de convivialité, de biodiversité et de démocratie locale.

Au sein de la recherche en cours présentée ici, nous cherchons à multiplier les rencontres avec des personnes ayant pris part aux différents projets menées en commun à Rigot, afin de mettre en dialogue différents points de vue sur ces actions, d'essayer de comprendre le plus finement possible comment les processus collectifs ont été menés et quels effets ils ont produit. Comme dans la RAP ou dans les pratiques artistiques socialement engagées, cette approche a une visée transformative, puisqu'il s'agit non seulement de partager des informations qui puissent faciliter la poursuite des actions commune à Rigot mais aussi qui puissent servir de points de réflexion pour des personnes désireuses de mener le même type de démarches ailleurs.

La tension entre les rythmes institutionnels habituels et ceux que cherchent à développer l'art socialement engagé ou la RAP est bien résumée par Suzanne Lacy : « La question de la continuité, et du temps en général, est cruciale pour le nouvel art public, qui met à l'épreuve les ressources d'un système de financement construit sur des installations limitées dans le temps. »[6] Il y a ici un paradoxe à assumer : faire le choix du temps long, c'est parfois travailler sans garantie ni sans soutien durable. Mais c'est aussi résister à la logique du court terme qui gouverne l'économie néolibérale, et plus largement notre rapport au monde.

Choisir un rythme lent dans une démarche artistique socialement engagée, c'est chercher à s'inscrire dans un temps qui permette la transformation, le soin des relations, le respect des contextes. C'est accepter l'invisible et l'imprévisible. Dans un monde abîmé par l'accélération, les pratiques artistiques qui prennent le temps de faire, d'être, d'écouter, deviennent des formes de résistance.

microsillons

1 Félix Guattari s'appuie sur le terme « écosophie » proposé par Arne Næss pour développer une approche profonde de l'écologie qui prenne en compte une dimension environnementale, sociale et mentale. Guattari, Félix, *Les trois écologies*, Paris, Galilée, 1989.

2 Pablo Helguera, Education for Socially Engaged Art: A Materials and Techniques Handbook, Jorge Pinto Books, New York, 2011, pp. 5-8.

3 Voir par exemple : Le Jardin d'Alice à Paris, La Ferme du Bonheur à Nanterre, la Finca del Sur dans le Bronx, ou le Ständige Vertretung à Berlin.

4 Salwa M., 2022, « Community gardens as public art », Aisthesis. Pratiche, linguaggi e saperi dell'estetico, 15, 1, p. 41-53.

5 La RAP s'ancre profondément dans les pédagogies critiques, notamment celle du pédagogue brésilien Paulo Freire, auteur de *Pédagogie des opprimés* (1970). Orlando Fals Borda a en particulier fortement contribué à son développement et à son application. Voir notamment : Fals Borda, O. 2019, « La recherche action participative (RAP) : origines universelles et défis actuels », *Savoirs féministes au Sud. Expertes en genre et tournant décolonial*. Cahiers genre et développement n°11. (Dir.) C. Verschuur. 121–136. Paris : L'Harmattan.

6 Notre traduction, Lacy S. (ed.), *Mapping the terrain: New genre public art*, Seattle, Bay Press, 1995, p. 34.

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #4 « Rythme » – juin 2025 – 500 exemplaires
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot

HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche
Paysage projet vivant
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES

HEAD – Genève, Master TRANSforme, collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES/Marianne Guarino-Huet – Prof. HES

PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle

COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / Aude Soffer
IMPRESSION / Pressor SA
PLIAGE / Prélude S.A.
© 2024-2026
Centre Interdisciplinaire HES-SO pour la transition des villes et des territoires – Genève, Office de l'urbanisme et Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève

COHABITER LE TEMPS

Tout coule

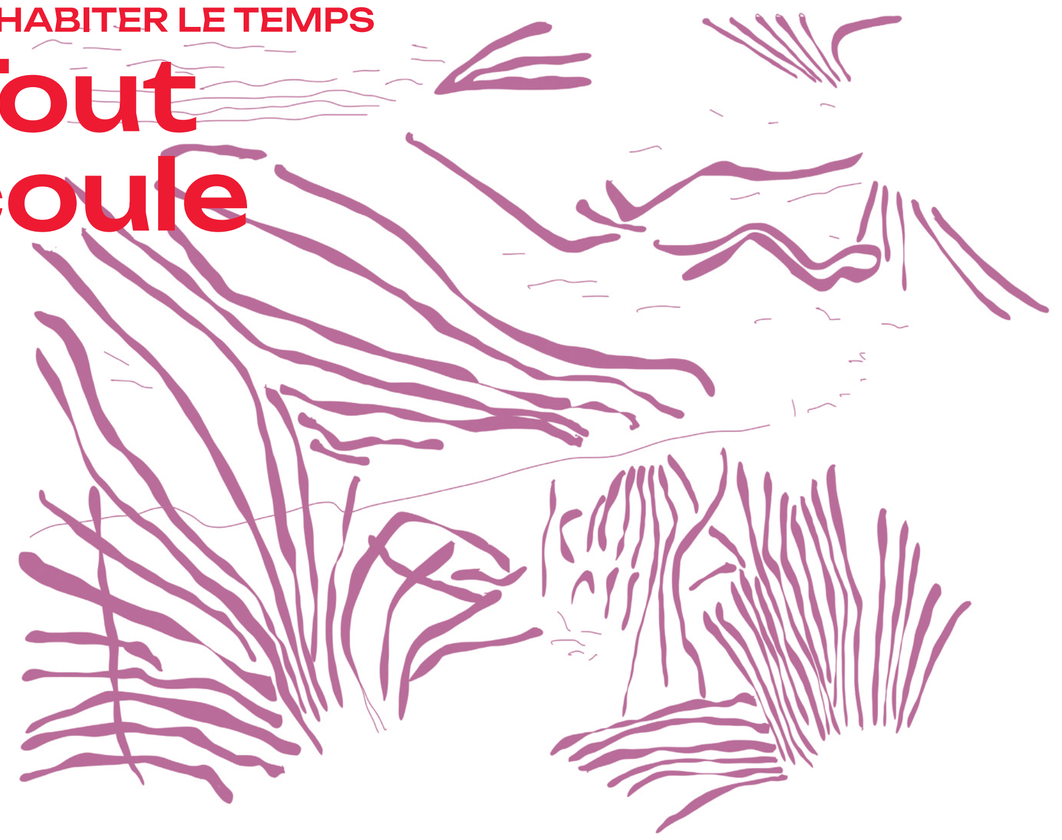

DANS LE CADRE DU PROJET *FAIRE COMMUN*, QUI EXPLORE LES CONDITIONS D'UNE ÉCOLOGIE PARTAGÉE AU PARC RIGOT, LEAST VOUS PROPOSE UNE RÉFLEXION SUR LES RYTHMES QUI TRAVERSENT LES VIVANTS, LES LIEUX, ET LE TEMPS LUI-MÊME. « FAIRE COMMUN », C'EST AUSSI FAIRE « TEMPS ENSEMBLE » : CHERCHER COMMENT NOS EXISTENCES S'ACCORDENT – OU SE DÉSACCORDENT – AVEC LES CYCLES DE CE QUI NOUS ENTOURE. CE TEXTE INVITE À ÉCOUTER LES PULSATIONS MULTIPLES DU MONDE POUR IMAGINER DE NOUVELLES FORMES DE COHABITATION SENSIBLE.

Au parc Rigot, des étudiant·e·x·s, chercheur·euse·x·s et artistes se sont rassemblés pour entrer en résonance avec le territoire : une exploration sensible et interdisciplinaire visant à révéler les rythmes propres au paysage, à ses vivants, à ses usages. En observant les chênes centenaires, les passant·e·x·s ou encore la pièce d'eau, ils et elles ont mis en lumière la manière dont chaque élément du parc vibre à son propre tempo – parfois régulier, parfois chaotique – composant une partition collective.

Le mot rythme vient du verbe grec *rhéô*, qui signifie « couler ». Dans la philosophie grecque, l'expression *panta rei* – littéralement « tout coule » – résume la pensée d'Héraclite d'Éphèse, philosophe du changement perpétuel : tout est en constante transformation, comme un fleuve dont l'eau s'écoule sans arrêt, si bien qu'on ne peut jamais se baigner deux fois dans la même eau.

L'eau, justement, est au cœur de notre première expérience du rythme. Avant même la naissance, nous percevons les sons à travers le liquide amniotique : les battements du cœur, le souffle, la circulation du sang. Seuls les sons graves et rythmés traversent ce milieu fluide. Après la naissance, une part de cette eau demeure en nous : l'oreille interne, encore emplie de fluides, capte les vibrations du monde. Cette eau originelle inscrit en nous une mémoire intime du rythme et du temps. C'est peut-être pour cela que l'étang de Rigot, niché au bas du parc, agit comme un aimant sensoriel : il capte le regard, attire la faune et devient un point de repère où les rythmes des humains et non-humains se rencontrent au fil des heures.

L'humanité a très tôt cherché à mesurer le temps. L'un des premiers instruments connus est une clepsydre à eau, datant du XIVe siècle av. J.-C., découverte dans le temple de Karnak en Égypte. Deux récipients, reliés par un petit orifice, permettaient de quantifier l'écoulement régulier du temps. À Rigot, ce sont les chênes, plantés à l'ouest de la parcelle, qui jouent ce rôle de mesure silencieuse : année après année, ils inscrivent la mémoire du temps dans leur écorce.

Dans les environnements sonores peu marqués par les activités humaines, la majorité des sons suivent des rythmes prévisibles. Le chant d'un oiseau, le bruissement du vent dans les feuillages, le ressac discret de l'étang, autant de motifs récurrents que les êtres vivants identifient sans alarme. Cette régularité apaise, stabilise. À l'inverse, les sons brusques – les travaux, les foules, les véhicules – perturbent les équilibres sensoriels et déclenchent des réactions de panique. La régularité des rythmes sonores constitue ainsi un facteur fondamental de stabilité.

Le rythme est ainsi essentiel à la perception auditive de chaque espèce. Les neurones de l'oreille et du cerveau ne s'activent que si la fréquence des sons correspond à un rythme de référence. Dans les années 1960, le chercheur hongrois Péter Szőke a ralenti les chants d'oiseaux pour en révéler la complexité, inaudible à l'oreille humaine. Cette attention au détail, à l'invisible, guide les démarches sensibles menées au parc Rigot : écouter, ralentir, observer ce qui, à première vue, échappe à la perception.

Chez les vivants, le temps se construit sur trois niveaux : un rythme interne, une synchronisation avec les cycles environnementaux et une coordination entre individus. Le rythme interne est affiné par des signaux extérieurs, appelés *zeitgebers* (« donneurs de temps ») : la lumière, la température ou la saisonnalité. Chez les oiseaux migrateurs, la mémoire de la fonte des neiges, la durée du jour et l'observation des comportements d'autres espèces participent à synchroniser le départ vers les lieux de reproduction.

Ainsi, le temps n'est pas qu'une affaire individuelle : il se construit aussi socialement. Chez les abeilles, les nourrices maintiennent un rythme constant dans la ruche, pendant que les butineuses adaptent leur activité aux horaires d'ouverture des fleurs. La coordination de ces horloges internes génère un temps collectif – un rythme partagé.

Les sociétés humaines, elles aussi, entretiennent des rapports multiples et hétérogènes au temps. Dans de nombreuses cultures autochtones, le temps est lié aux rythmes locaux de la terre, des animaux ou des paysages. Chez les éleveur·euse·x·s de rennes sámi, par exemple, le concept de *jahkodat* affirme que chaque année est unique : la migration dépend de multiples facteurs comme la fonte des neiges ou l'état des pâturages. « Une année n'est pas la sœur de la suivante », dit un proverbe sámi. Chaque cycle impose une attention fine et une adaptation constante.

Aujourd'hui, la mondialisation a affaibli cette sensibilité à la saisonnalité. Pourtant, la saisonnalité elle-même n'est pas universelle. Certaines régions connaissent quatre saisons, d'autres une alternance sèche-humide. Dans *Nagori*, Ryoko Sekiguchi rappelle qu'au Japon, l'année est traditionnellement divisée en 24 saisons, voire 72 micro-saisons. Cette perception subtile du temps se reflète dans le langage, où des mots et des haïkus sont liés à des moments précis, tissant un lien entre culture, climat et expression.

Mais le temps « objectif » est aussi une construction. Dans *Austerlitz*, W.G. Sebald raconte que le temps, bien qu'ancré dans les astres, repose sur des conventions humaines. Même le jour solaire varie : pour stabiliser nos horloges, l'humanité a inventé un « soleil moyen », un astre fictif dont le mouvement régulier sert de référence.

Cette normalisation du temps s'est intensifiée au XIXe siècle avec le développement du chemin de fer. Pour coordonner les trajets, on impose les fuseaux horaires, brisant la diversité des temps locaux. Le monde entre alors dans une ère de synchronisation stricte, une standardisation qui coexiste aujourd'hui avec les dissonances écologiques et temporelles que nous traversons.

La vie repose donc sur une synchronisation fine entre les rythmes du vivant et les cycles de la Terre. La crise climatique actuelle vient bouleverser ces équilibres. À Rigot comme ailleurs, le décalage des saisons, les températures qui grimpent, les floraisons et les migrations désynchronisées perturbent profondément les horloges biologiques. Cette rupture menace la reproduction, l'alimentation et la survie de nombreuses espèces. Quand le temps du vivant se désaccorde de celui de la Terre, c'est l'équilibre même de la vie qui vacille.

Ainsi, face aux désaccords grandissants entre les temps humains et ceux du vivant, *Faire commun* invite à une réorientation sensible : ralentir, écouter, cohabiter. Le parc Rigot devient alors un terrain d'apprentissage partagé où l'on expérimente d'autres manières d'habiter le temps – ni linéaire ni productiviste, mais cyclique, poreux, accordé à ce qui pousse, se transforme ou disparaît. En réconciliant les multiples temporalités de la Terre, ce projet esquisse les prémices d'un avenir habitable.

least

« Cette gazette est dédiée à Aude Soffer, jeune illustratrice qui s'est ôté la vie le 27 mai 2025. Son dessin, en attente de couleur, témoigne du regard qu'elle portait sur la vie. »

FAIRE COMMUN

GAZETTE #5
Transformation

Le projet **Faire commun** : évaluation collective et sensible du parc public Rigot vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. Cette cinquième gazette s'attache à la question de la transformation : celle des paysages et du vivant, en perpétuel mouvement, mais aussi celle des pratiques, des usages, des imaginaires et des manières de faire expérience dans le parc. Rigot apparaît alors comme un lieu où s'inventent, au fil des saisons et des expérimentations, de nouvelles formes de relation attentives et sensibles au commun et au monde vivant, où les transformations par l'action nourrissent le présent et ouvrent des horizons vers de nouveaux possibles.

Éditorial

Chaque action engagée au domaine Rigot est une transition : ensemble, elles dessinent une transformation, tout en révélant et en questionnant la capacité d'adaptation du territoire. Mais comment lire et interpréter ces transformations ? Celles que nous percevons aujourd'hui comme des réalités figées sont en fait le résultat de processus successifs, parfois imperceptibles, qui, à des rythmes et à des échelles variées, ont façonné le paysage dans lequel nous évoluons.

Pour en saisir la profondeur, il suffit de regarder le parc Rigot à travers le temps. L'approche diachronique, qui consiste à comparer des cartes de différentes époques, révèle des continuités et des ruptures dans l'organisation du territoire. Certains motifs persistent, comme le glacis paysager ouvrant autrefois sur le lac et les Alpes, bien qu'aujourd'hui totalement masqué par de nouveaux premiers plans construits et plantés. Les cartes les plus anciennes, malgré leurs approximations, témoignent elles aussi de ces mutations. Elles nous rappellent que chaque représentation du territoire reflète son époque et permet de visualiser les grandes étapes de sa transformation.
La carte diachronique de Rigot, réalisée par atelier Sérendipité, apparaît ainsi comme le produit d'une succession de transitions qui ont façonné l'état actuel du domaine.

Ces dynamiques passées dialoguent avec les transitions en cours, qui redéfinissent aujourd'hui le rôle et l'usage du domaine.
La transition démocratique se manifeste dans le passage d'un domaine privé à un espace public, mais aussi dans l'expérimentation de formes de gouvernance plus ouvertes et participatives.
La transition écologique se lit dans la diversité des milieux, la valorisation de la biodiversité et l'évolution des pratiques de gestion.
Enfin, la transition sociale s'incarne dans l'adaptation des usages, comme le jardinage, et dans la mise en valeur d'activités collectives et inclusives, créant des lieux de rencontre et de partage.

Ensemble, ces transitions construisent une transformation du territoire. Elles témoignent de dynamiques vivantes dont l'issue reste incertaine : s'agit-il d'un processus durable, capable de répondre aux défis futurs, ou d'une étape transitoire vers d'autres évolutions encore à venir ?

Transformer : tel est le fil conducteur de ce cinquième numéro des gazettes Faire commun. Transformer le savoir, transformer nos manières de faire société, transformer les espaces que nous habitons. La transformation n'est pas un état, mais un processus fait de transitions, d'expérimentations et de récits partagés.

Chaque équipe de ce numéro en explore une facette singulière. Avec *Transformer le savoir* de **least**, la connaissance elle-même devient une pratique incarnée et relationnelle : loin de l'illusion d'objectivité, le savoir apparaît comme une expérience située, capable de transformer à la fois celles et ceux qui apprennent et le monde qu'ils traversent. Dans *L'assemblée comme outil d'imagination et de transformation* de **microsillons**, l'accent est mis sur les formes collectives et créatives de gouvernance : nourrie par l'art et l'imaginaire, l'assemblée se révèle comme un instrument concret de réinvention démocratique et de fabulation collective. Enfin, *Le parc de Rigot : réduction et résilience* de **Paysage projet vivant** inscrit la transformation dans une histoire territoriale : celle d'un domaine grignoté par l'urbanisation, mais qui se recompose aujourd'hui en écosystème vivant et en laboratoire de coexistence.

Ces trois regards résonnent avec le domaine Rigot lui-même. Ici, la transformation s'incarne dans la matière du lieu : sols, arbres, usages, pratiques sociales et écologiques. Les transitions démocratiques, écologiques, sociales et les recompositions spatiales qui s'y expérimentent nous rappellent que transformer, c'est à la fois préserver et inventer, relier passé et futur, habiter un espace fragile tout en le projetant vers de nouveaux possibles.

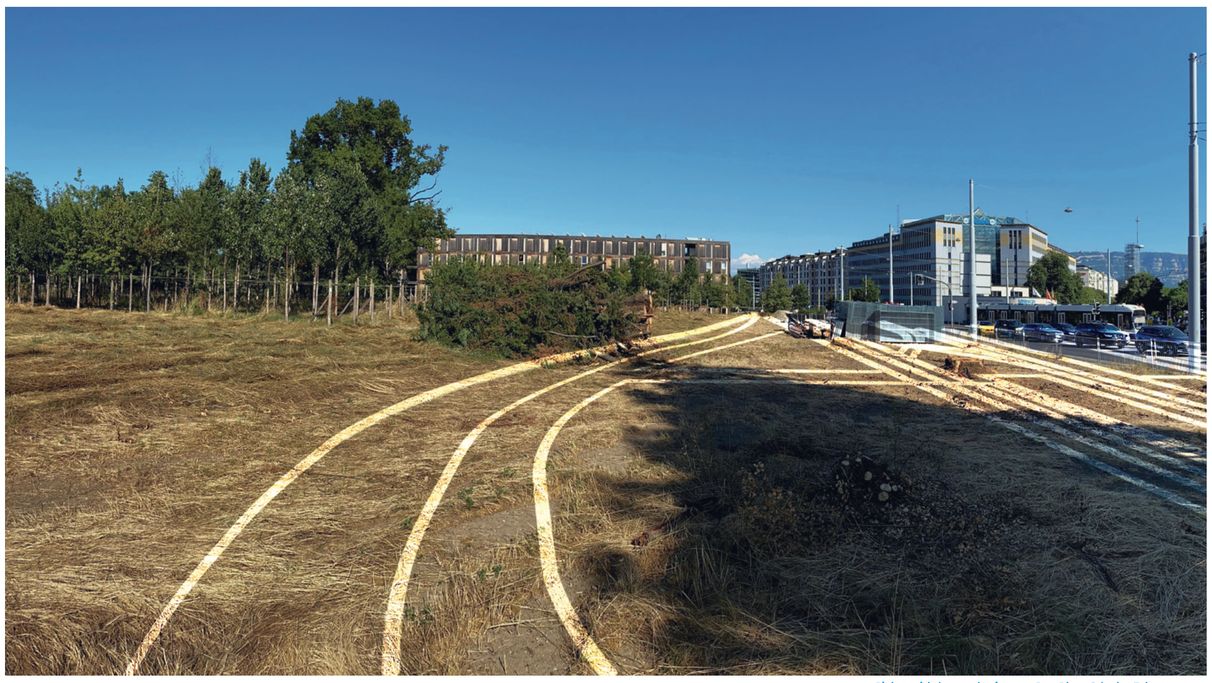

Plaine cultivée et projet du tram, Parc Rigot @équipe Faire commun.

IMAGINAIRES POLITIQUES

L'assemblée comme outil d'imagination et de transformation

DANS LA PLUPART DES VILLES, LES PARCS PUBLICS SONT CONÇUS ET GÉRÉS PAR DES SERVICES MUNICIPAUX OU ÉTATIQUES DÉDIÉS. C'EST LE CAS DU DOMAINE RIGOT. CE MODÈLE DE GESTION, OÙ L'HABITANT·E·X EST SURTOUT UN·E·X USAGER·ÈRE·X, EST AUJOURD'HUI REMIS EN QUESTION ET UNE AUTRE FORME DE RELATION ENTRE CE TERRITOIRE ET CELLEUX QUI L'OCCUPENT OU LE TRAVERSENT PEUT ÊTRE IMAGINÉE.

L'objectif est de faire des parcs en milieu urbain bien plus que de simples « décors verts » : ils peuvent se concevoir comme de véritables laboratoires de démocratie directe, où les citoyen·ne·x·s inventent collectivement des formes inédites d'être ensemble, de soin et de gestion.

La maintenance d'un tel lieu ne peut se réduire à une série de solutions techniques mais doit se penser comme un processus collectif qui articule des voix multiples, humaines et non humaines pour se projeter ensemble vers des futurs désirables. Mais comment engager ce travail du collectif, se doter d'outils qui permettent de passer d'un mode de gouvernance à un autre, d'un mode de relation à un autre ? Forme à la fois ancrée dans le concret et potentiellement spéculative, l'assemblée apparait comme l'un de ces outils. Pour faire cette transition, l'imagination joue un rôle central et c'est à ce titre qu'une approche artistique – au sens large – peut s'avérer essentielle.

En 2005, l'exposition *Making Things Public: Atmospheres of Democracy* au Zentrum für Kunst und Medientechnologie de Karlsruhe, organisée par le sociologue Bruno Latour et le curateur Peter Weibel, réunissait artistes, scientifiques, philosophes, historien·ne·x·s et sociologues autour d'un questionnement central : *Qu'est-ce que la politique, si on la réimagine au-delà des formes institutionnelles traditionnelles ?* Cette exposition montrait que l'art, notamment par le biais de formes d'assemblées, peut agir comme un médiateur entre les citoyen·ne·x·s et l'espace, en suscitant des discussions inédites et en ouvrant par là même des imaginaires alternatifs possiblement *instituants* (au sens du philosophe Cornelius Castoriadis pour qui l'imaginaire instituant désigne la capacité d'une société à produire de nouvelles significations et de nouvelles institutions, par opposition à l'imaginaire institué, qui correspond aux règles déjà stabilisées). Utiliser l'art pour inventer des assemblées peut ainsi transformer un espace perçu comme « banal » en un lieu de débat, de rêve et d'invention sociale.

Une décennie plus tard, le *Théâtre des négociations* s'appuyait sur cette idée de l'assemblée comme amorce d'une transformation. Initié par le sociologue Bruno Latour et la metteuse en scène et historienne Frédérique Aït-Touati, au Théâtre Nanterre-Amandiers, cette expérience unique, alliait plusieurs dimensions : politique, diplomatique, scientifique, pédagogique et artistique. Pendant trois jours, 200 étudiant·e·x·s internationaux se sont engagés publiquement dans une simulation de la COP21, la Conférence internationale sur le climat qui était sur le point de se tenir à Paris. Il ne s'agissait pas simplement d'imiter des discussions réelles, mais de *mettre en scène* pour comprendre, agir et transformer. Le constat était fait que les conférences climatiques avaient jusqu'alors échoué à répondre aux urgences imposées par la crise climatique, notamment en raison de la lenteur des négociations et de la complexité des enjeux. Le *Théâtre des négociations* s'est ainsi attaqué à ces deux obstacles en abordant des thèmes actuels, tout en proposant des réajustements et des reformulations qui permettent d'imaginer de nouvelles solutions aux impasses existantes.

Cette expérience est convoquée dans *Les potentiels du temps* par Camille de Toledo, Aliocha Imhoff et Kantuta Quirós qui y développent l'idée d'une « pensée potentielle » pour « structurer l'espoir, lui donner des raisons, des formes, des forces » et ainsi sortir des visions apocalyptiques du futur, en affirmant que la fiction et l'art ne sont pas accessoires, mais sont des lieux essentiels pour imaginer des futurs et transformer le réel.

Dans ce livre, il est proposé d'utiliser la « fabulation collective » (qui contrairement à l'utopie ne se situerait ni « en dessus du monde » ni « à l'extérieur de l'action ») pour favoriser non pas une planification mais une expérience réelle pour penser ce qui n'est pas encore.

L'essayiste et artiste Camille de Toledo, est à l'origine d'une initiative lancée en 2019, avec le POLAU-Pôle arts & urbanisme (Tours), pour imaginer une institution donnant une voix juridique et politique au fleuve Loire et à ses écosystèmes : le Parlement de Loire. Plus largement, le projet pose la question de comment inclure les êtres non humains, comment reconnaître leur voix, leur intérêt ? La démarche associe artistes, juristes, scientifiques et citoyen·ne·x·s dans des auditions publiques et des assemblées, afin d'inventer une « fiction institutionnelle » concrète, c'est à dire partir d'un fantasme ou d'une hypothèse (ici : que la Loire soit sujet de droit), non pas pour rester dans l'utopie, mais pour obtenir des changements concrets. Le collectif dans son ensemble travaille à ce que ce qui semble fictif devienne plausible, discernable juridiquement et politiquement. Dans *Le fleuve qui voulait écrire*[1], l'artiste met en récit les auditions, les débats, les propositions, en décrivant l'atmosphère des échanges, les divergences et tensions.

Ainsi, il ne s'agit pas simplement de nourrir d'autres imaginaires pour qu'une transformation s'opère mais de travailler l'organisation, le pouvoir d'agir, la prise de décision dans un cadre réel, avec des outils institutionnels existants et en devenir.

Les expérimentations concrètes menées à Rigot, avec le soutien de l'OCAN, où intérêts et usages divers se croisent, permettent de tester les outils nécessaires à une transition vers une gestion en commun et de participer à l'élaboration d'un modèle de gouvernance opérant. Comment les rencontres des acteur·ice·x·s du parc Rigot (et les assemblées annuelles qui ont été imaginées) ont-elles ouvert des voies possibles pour une gestion en commun du domaine ? Comment la gestion en commun d'un jardin peut-elle pousser à repenser plus largement la manière de s'(auto)organiser ? Quelle gestion idéale les personnes ayant été impliquées dans les différentes actions menées à Rigot envisagent-elles pour le futur ? C'est sur ce modèle de gouvernance pour Rigot que ce concentrera la prochaine gazette *Faire commun*.

Microsillons

1 *De Toledo, C., Le fleuve qui voulait écrire, 2021, Flammarion, Paris.*

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #5 « Transformation » – octobre 2025 – 500 exemplaires
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot

HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche
Paysage projet vivant
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES

HEAD – Genève, Master TRANSforme,
collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES/Marianne Guarino-Huet – Prof. HES

PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle

COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / Atelier Serendipité
PHOTOS / Parc Rigot @équipe Faire commun
IMPRESSION / Pressor SA
PLIAGE / Prélude S.A.

© 2024-2026

Centre Interdisciplinaire HES-SO pour la transition des villes et des territoires – Genève, Office de l'urbanisme et Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève

PERSPECTIVES SITUÉES

Transformer le savoir



Glacis flamboyant de rumex s'étendant sur la prairie extensive, Parc Rigot @équipe Faire commun.

LE SAVOIR, EN PARTICULIER LE SAVOIR SCIENTIFIQUE, EST GÉNÉRALEMENT PERÇU COMME QUELQUE CHOSE DE NEUTRE, UNIVERSEL ET ABSTRAIT. CETTE ILLUSION, QUI LUI CONFÈRE AUTORITÉ ET PRESTIGE, MASQUE POURTANT LE FAIT QUE TOUT SAVOIR EST SITUÉ DANS DES CONTEXTES ET DES CORPS, ET QUE CHAQUE ACTE DE RECHERCHE NAÎT D'UNE RENCONTRE AVEC LA MATIÈRE ET AVEC L'AUTRE. C'EST À PARTIR DE CETTE TENSION QUE DE NOMBREUSES THÉORIES CONTEMPORAINES ONT DÉVELOPPÉ UNE CRITIQUE RADICALE DE LA VISION DOMINANTE, PROPOSANT DE PENSER LA CONNAISSANCE COMME UNE EXPÉRIENCE INCARNÉE ET RELATIONNELLE.

Dans *Situated Knowledges*, Donna Haraway déconstruit la fiction d'une science « objective ». Elle rappelle que tout regard est toujours partiel et situé : il n'existe pas de point de vue neutre, mais seulement des perspectives incarnées, qui impliquent une responsabilité et exigent « le projet d'une science capable d'offrir une explication plus adéquate, plus riche, meilleure, qui nous permette de bien vivre dans le monde, en relation critique et réflexive avec nos pratiques de domination, celles des autres, et avec les parts inégales d'oppression et de privilège qui façonnent toute position ». Haraway montre ainsi que l'objectivité ne consiste pas à cacher hypocritement la partialité, mais à la rendre explicite et à répondre des relations qui la rendent possible. Ce déplacement transforme la science en ce qu'elle appelle une « science succédante » (*successor science*) : non plus une possession abstraite de vérités, mais une pratique située qui reconnaît son enracinement dans les corps et les histoires.

Ce principe prend une forme concrète dans la pédagogie de bell hooks[1]. Dans *Teaching to Transgress*, la salle de classe n'est pas décrite comme un espace neutre de transmission du savoir, mais comme un lieu traversé par des identités, des émotions, des désirs et des réciprocités. L'enseignement devient une « pratique de la liberté » : non plus la simple communication de contenus, mais l'ouverture d'un espace où les expériences vécues entrent dans le processus de formation, et où les formats pédagogiques sont sans cesse rediscutés et cocréés collectivement par ce que hooks appelle la *learning community*. À rebours de l'idéal académique d'une didactique aseptisée, hooks, depuis sa position de femme noire dans une université blanche, revendique la valeur du corps, des histoires personnelles et de la dimension processuelle comme conditions nécessaires de l'apprentissage. Car le but de l'enseignement, pour hooks, est de guider l'action et la réflexion afin de transformer le monde, de convertir le *will to know* en *will to become*.

Une autre position influente à cet égard se trouve dans les écrits d'Eduardo Viveiros de Castro sur le « perspectivisme amérindien », défini comme la conception selon laquelle « le monde est habité par différentes sortes de sujets ou de personnes, humains et non humains, qui appréhendent la réalité depuis des points de vue distincts ». Cette définition pourrait rappeler le relativisme, mais elle en renverse en fait l'hypothèse : il n'existerait pas une seule « nature » physique interprétée par une pluralité de cultures. Au contraire, il existerait une seule « culture », partagée par tous les êtres, y compris les animaux non humains, qui se perçoivent comme des personnes et partagent socialité et croyances. Il y aurait une multiplicité de « natures » car chaque type d'être perçoit et habite un monde différent. Ainsi, les jaguars voient le sang comme de la bière de manioc : ce qui apparaît comme une donnée neutre est, dans cette cosmologie, le résultat d'une perspective incarnée. L'une des conséquences de cette ontologie est un renversement de la conception occidentale de la « culture » :

« La création-production est notre modèle archétypal de l'action (…) tandis que la transformation-échange correspondrait sans doute mieux aux mondes amérindiens et à d'autres mondes non modernes. Le modèle de l'échange suppose que l'autre du sujet est un autre sujet, et non un objet ; et c'est précisément ce dont il s'agit dans le perspectivisme. »[2]

Avec *Making* de Tim Ingold, le discours sur le savoir incarné s'entrelace étroitement à l'expérience du faire, privilégiant au cumul de données le développement d'une attention sensible et corporelle, « contre l'illusion que les choses pourraient être 'théorisées' indépendamment de ce qui se passe dans le monde autour de nous ». Dans cette perspective,

« le monde lui-même devient un lieu d'étude, une université qui ne comprend pas seulement des enseignant·e·x·s professionnels et des étudiant·e·x·s inscrits, enrégimentés dans leurs départements académiques, mais des personnes partout, ainsi que toutes les autres créatures avec lesquelles (ou parmi lesquelles) nous partageons nos vies et les territoires où nous – et elles – habitons. Dans cette université, quelle que soit notre discipline, nous apprenons de celleux avec qui (ou avec quoi) nous étudions. Un·e géologue étudie avec les roches autant qu'avec ses professeur·e·x·s ; il·elle apprend d'elles, et elles lui disent des choses. De même un·e botaniste avec les plantes, et l'ornithologue avec les oiseaux ».[3]

D'où la critique des formes académiques traditionnelles, qui prétendent expliquer le monde comme si le savoir pouvait être construit *après coup*, en expulsant le corps et la pratique. Pour Ingold, au contraire, penser et faire ne sont pas séparables : « les matériaux pensent en nous, tandis que nous pensons à travers eux ». C'est dans cette logique que l'introduction de pratiques artistiques et manuelles dans son enseignement prend une place centrale : elles montrent que le savoir naît du corps qui expérimente, dans une correspondance avec les matériaux qui participent activement à la transformation. L'objectif ultime n'est pas de documenter de l'extérieur, mais de transformer : si l'apprentissage nous change nous-mêmes, il doit aussi être restitué au monde, en ouvrant d'autres possibilités de relation.

Ces voix diverses convergent en un point : le savoir n'est jamais détaché du monde, mais prend forme dans l'interaction avec des corps, des matériaux et des relations. Il ne s'agit pas de nier la rigueur ni l'importance des institutions académiques, mais de rappeler que le savoir s'appauvrit lorsqu'il efface les conditions incarnées et situées dont il émerge. Rendre centrales ces dimensions, c'est transformer le savoir, d'instrument de domination en pratique écologique de coexistence, où les frontières disciplinaires s'estompent et où la description cède le pas à l'expérience collective et transformatrice. C'est dans cet espace de recherche et d'expérimentation que s'inscrivent les démarches de **least** : des démarches qui instituent des équipes transdisciplinaires où chacun·e·x occupe une place égale et s'engage à franchir les frontières de sa propre discipline, privilégiant la logique processuelle à celle du résultat, et ouvrant, par la pratique artistique, de nouvelles modalités d'élaboration et de transmission des savoirs.

least

1 Écrit sans majuscules par choix, *bell hooks* est le nom de plume adopté par l'auteure pour signifier sa volonté de reléguer son identité au second plan, derrière ses textes et ses idées.

2 [Notre traduction] Castro, E., *Cosmological Perspectivism in Amazonia and Elsewhere: Four Lectures Given in the Department of Social Anthropology, University of Cambridge, février-mars 1998,* dans HAU Journal of Ethnographic Theory, 2012, The University of Chicago Press, p.58. Traduction propre.

3 [Notre traduction] Ingold, T., *Making. Anthropology, archaeology, art and architecture*, 2013, Routledge, New York et London, p.3. traduction propre.

TRANSITION PAYSAGÈRE

Le parc Rigot : réduction et résilience

LA CARTE DIACHRONIQUE DU DOMAINE RIGOT, ILLUSTRÉE PAR ATELIER SÉRENDIPITÉ, MET EN ÉVIDENCE LES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE DANS L'ESPACE ET LE TEMPS ET CONSTITUE UN SUPPORT ESSENTIEL POUR EN COMPRENDRE LA DYNAMIQUE, AU SEIN DE LAQUELLE LES MOUVEMENTS SE SONT SUCCÉDÉ. CHAQUE ACTION CONCRÈTE, PLANTATION D'ARBRES, CRÉATION D'UN MOTIF PAYSAGER OU ENCORE PERCÉE DE ROUTE, REPRÉSENTE UN MOMENT DE TRANSITION QUI, MIS EN RELATION AVEC D'AUTRES, CONTRIBUE À UNE TRANSFORMATION GLOBALE DU DOMAINE. NÉE DE CES TRANSITIONS, LA TRANSFORMATION EN GÉNÈRE D'AUTRES, ILLUSTRANT LE CARACTÈRE ITÉRATIF ET ÉVOLUTIF DE LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.

Au XVIIIe siècle, le domaine Rigot est encore situé dans la vaste campagne genevoise. Il se transforme au fil du temps selon les volontés de ses propriétaires et les styles des arts du jardin. En 1765, il adopte les motifs d'un parc « à la française », structuré par une composition géométrique, symétrique et ordonnée, en dialogue avec l'architecture de la maison centrale et de ses dépendances. Un siècle plus tard, le domaine se métamorphose en parc « à l'anglaise », dont la structure imite la nature de façon pittoresque et irrégulière, avec des lignes courbes et des bosquets, tandis que la campagne environnante s'intègre comme partie prenante du cadre paysager du domaine.

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le domaine connaît une transformation radicale sous l'effet du développement urbain de Genève. L'implantation des voies ferrées le scinde à l'est et, en 1946, l'installation de l'ONU au Palais des Nations dissocie Rigot du parc de l'Ariana. Ces transformations l'isolent définitivement et rompent les continuités des parcs nord-sud (Ariana, Varembé). Commence alors véritablement le « processus de la peau de chagrin » : à coups de découpages successifs, le domaine perd une large part de sa surface, de ses boisements, de ses alignements structurants et l'une de ses deux dépendances. Ce sont en effet deux axes routiers, l'avenue de la Paix et l'avenue de France, reliant Sécheron aux quartiers ouest du Petit et du Grand-Saconnex qui marquent le plus fortement le domaine.

Sur une surface presque stabilisée du parc Rigot en 1942 par le rachat de John D. Rockefeller junior, qui maintient d'un seul tenant les terrains et bâtiments restants (5ha) pour en faire don à l'Université de Genève, la succession des aménagements raconte l'histoire récente du lieu. En 2012, le Collège Sismondi ouvre ses portes après reconstruction, suivi en 2013 par l'installation de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Trois ans plus tard, en 2016, le parc accueille un édifice éphémère, le Grand Théâtre de Genève dans la prairie. Enfin, en 2019, un centre d'hébergement collectif pour requérant·e·x·s s'installe sur le site.

Ces constructions éphémères et permanentes ne modifient pas l'emprise foncière, mais elles amputent peu à peu les surfaces végétalisées et fragilisent ou font disparaître le sol de pleine terre. Et ces transformations continuent : aujourd'hui, le tracé du tram redessine une nouvelle fois le parcellaire et modifie le milieu existant.

En parallèle, à partir de 2014, sous l'impulsion de l'OCAN, un souffle de régénération émerge : le domaine est pensé comme un écosystème, un système vivant et complexe où plantes, animaux, micro-organismes et humains interagissent. Cette transition vise à reconstituer un écosystème fonctionnel, capable de remplir ses rôles essentiels : soutenir la biodiversité, réguler les eaux, fournir des nutriments aux êtres vivants (faune et flore), stocker le carbone, etc. Aujourd'hui, le parc Rigot œuvre comme un véritable laboratoire à ciel ouvert, où chaque transition permet d'expérimenter, à petite échelle, l'évolution d'un tout. Le traitement des sols, la création d'un biotope, d'une micro-forêt, la gestion des grands espaces en prairies extensives ou encore le potager enrichissent l'écosystème. L'une des clés réside dans l'importance du suivi assuré par le canton de Genève (OCAN) et dans l'implication des associations et des architectes paysagistes du parc en devenir.

« La transition est un passage, un tissage patient entre ce qui fut et ce qui vient. »[1]

Dans une perspective de « faire commun », l'enjeu est d'évaluer les gains et les pertes, d'identifier les manques, puis de fédérer une vision partagée qui permette au parc Rigot de déployer toute son ampleur, tant humaine qu'écologique, tout en régulant les pressions humaines et celles liées aux entretiens.

De nombreux exemples de prise en main d'espaces par la conception et la maîtrise d'ouvrage ouvrent des réflexions sur les aménagements et leur mise en œuvre : *« Cet appel urgent à nous donner les moyens de faire autrement dans le cadre de la commande publique ; favorisons l'émergence de nouvelles pratiques de conception et de gestion »* et *« Chaque m² compte »*[2].

Ainsi, malgré la réduction de son territoire, le domaine a gagné en intensité écologique, biologique et sociale. Un système vertueux s'est construit grâce aux actions entreprises : implication des habitant·e·x·s, des requérant·e·x·s et des écoles, communication et récits, valorisation des acteur·trice·x·s vivants du lieu et des interactions socio-écologiques. Reste cependant une question centrale : quel processus supplémentaire entreprendre pour consolider la prise en main collaborative de l'écosystème actuel ?

Paysage projet vivant

1 *Chaire Paysage et énergie, ENSP.*

2 *Clément G. & Coloco, Devenir jardinier planétaire : la Préséance du vivant, Civic City / Lars Müller Publishers, 2024*

Un parc peau de chagrin
De Varambé à Rigot, le domaine a vu progressivement sa surface diminuer (repère villa Rigot).

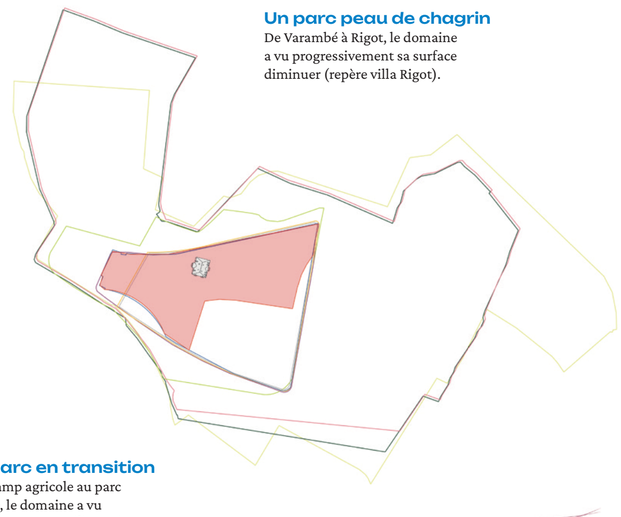

Un parc en transition
Du champ agricole au parc urbain, le domaine a vu ses usages et ses milieux vivants s'intensifier et se partager.



Des sols régénérés
Un socle fertile et résilient. À la suite d'importants travaux de régénération des sols, ceux-ci commencent à retrouver une bonne structure, comme en témoigne un taux de matière organique sur argile supérieur à 17 %.

Une diversité de milieux retrouvés
Prairies extensives fleuries, prairies mi-sèches, gazons fleuris ou intensifs, zone humide et boisements : autant de milieux qui assurent les multiples fonctions et services d'un parc urbain.

Des usages pour tous
La fréquence de gestion conditionne l'évolution des milieux naturels, augmentés et redécouverts. Le parc Rigot offre à la faune qui s'est installée, comme aux usagers·ère·x·s, des possibilités d'appropriation et de nouvelles manières de vivre le parc.

RIGOT DIACHRONIQUE

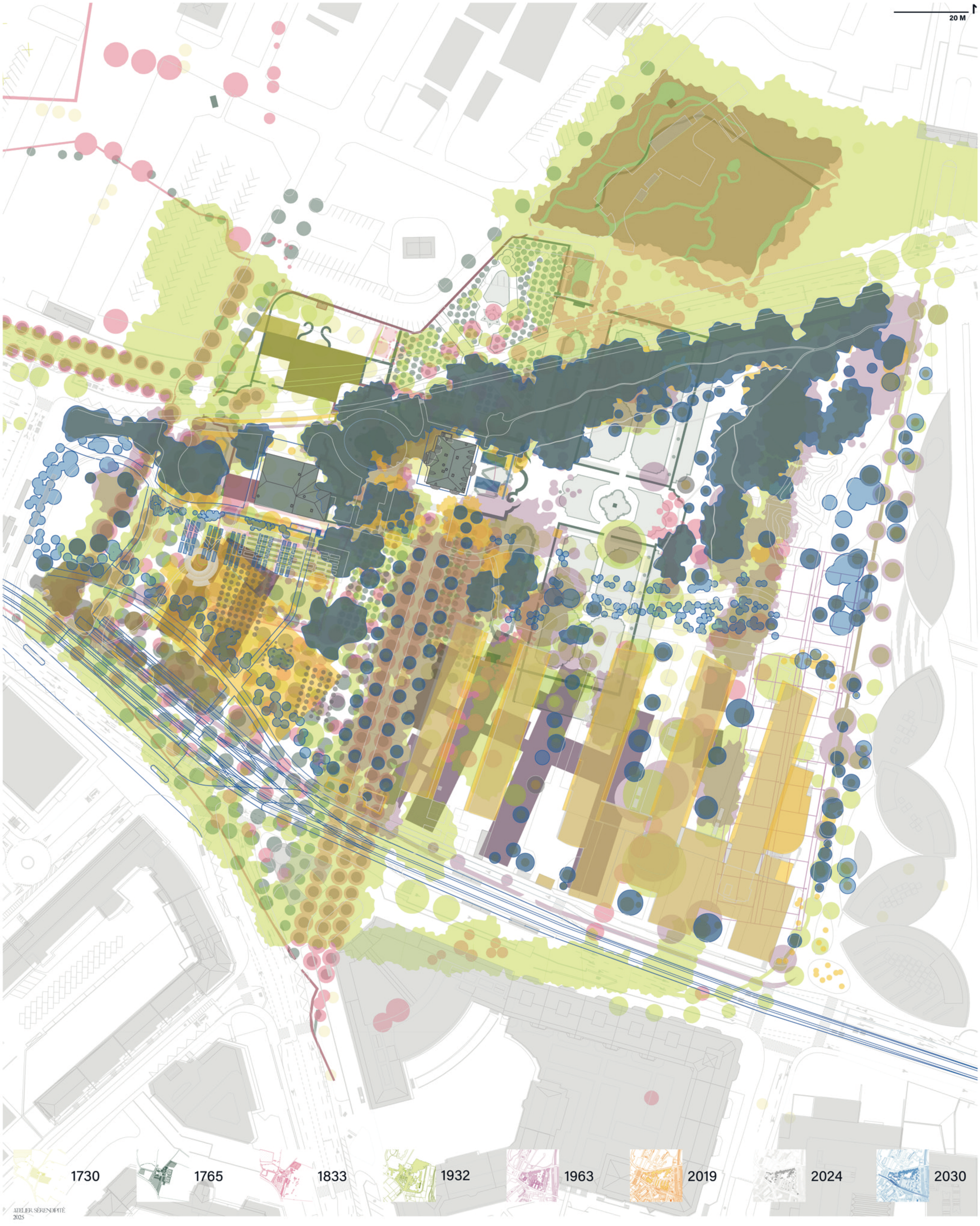

FAIRE COMMUN

GAZETTE #6 « Comment s'organiser ? »

Le projet **Faire commun** : évaluation collective et sensible du parc public Rigot, vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. Cette sixième et dernière gazette ouvre sur un temps de transmission, en partageant outils, récits et imaginaires pour nourrir une gouvernance collective et sensible du parc, et inviter chacun·e ·x à poursuivre l'aventure du commun.

Éditorial

Avec cette dernière gazette de *Faire Commun*, nous clôturons un cycle de recherches et de rencontres, mais les actions collectives et de la réflexion partagée se poursuivent avec l'ambition de faire vivre le commun de Rigot. Après des mois d'enquête, d'écoute et d'analyses, ce numéro est l'occasion de proposer des pistes concrètes et des outils pour imaginer ensemble l'avenir du domaine Rigot.

Il annonce aussi une exposition à venir au printemps 2026, conçue comme un espace de dialogue et de découverte. Elle permettra de donner à voir à Rigot même les gazettes publiées et présentera une des dimensions de notre recherche à travers des cartes à activer – outils ludiques et réflexifs pour explorer les enjeux des communs urbains et leurs . L'exposition sera également un espace pour engager la conversation sur ce que Rigot peut devenir en posant des questions invitant à la réflexion collective.

Rigot est aujourd'hui en pleine métamorphose. Les transformations en cours, comme l'agrandissement du potager partagé ou l'extension des espaces de micro-forêt, sont visibles et prometteuses. À plus long terme, l'intégration de la boucle du tram apportera une aire de jeux et de nouveaux espaces de qualité, renforçant l'attractivité et la fonctionnalité du parc. Mais au-delà de ces aménagements concrets, c'est une vision plus profonde qui se dessine : celle d'un espace naturel urbain durable, co-construit avec et pour ses usager·ère·x·s. Les dynamiques participatives, souvent discrètes, jouent un rôle clé dans cette évolution. Elles tissent des liens entre habitant·e·x·s, usager·ère·s, institutions et écosystèmes, et posent les bases d'une gouvernance partagée, où chaque voix compte.

Cette gazette vous invite à trois lectures : le Parc Rigot, à Genève, lance un appel aussi insolite qu'inspirant, à travers la plume de **least** : devenez gardien·ne·x des communs, un·e médiateur·rice entre les mondes humains et non-humains, capable de lire les paysages comme des cartes et d'écouter les rythmes du vivant. Ce rôle unique demande sensibilité, sens de la médiation et pratique du « non-agir attentif », pour activer le dialogue entre les herbes folles, les corbeaux, les passant·e·x·s et les sols du parc.

Un premier article, rédigé par **Paysage projet vivant**, souligne l'intérêt d'une expérience pionnière de gestion à Rigot où humain·e·x·s, vivants non-humain·e·x·s et institutions co-construisent un espace partagé, entre gestion collective, libre évolution et respect du patrimoine. L'article invite à repenser les rôles de chacun·e·x pour un équilibre entre intervention et laisser-faire et annonce la conception d'outils pour discuter ces rôles : une carte de co-gestion et un jeu de mise en situation.

Un second article, proposé par **microsillons**, revient sur la transition d'une gestion étatique vers une gouvernance collective du domaine Rigot à Genève, à travers des témoignages d'acteur·rice·s impliqué·e·s entre 2023 et 2025 – qui sont également la matière textuelle de l'illustration de cette gazette, réalisée par Baptiste Bonnard. Il révèle les tensions entre les aspirations participatives des usager·ère·s et les contraintes institutionnelles, mais souligne également les potentiels prometteurs des actions menées en collectif.

Nous vous donnons rendez-vous le 23 avril 2026 pour continuer l'échange dans le cadre de l'exposition qui prendra place à Rigot pendant un mois !



Mobilier informel devant le Collège Sismondi, janvier 2026, Parc Rigot @équipe Faire commun

DU GOUVERNEMENT À LA GOUVERNANCE

Les défis du commun au domaine Rigot

ENTRE 2023 ET 2025, UNE RÉCOLTE DE TÉMOIGNAGES A ÉTÉ MENÉE AUPRÈS D'ACTEUR·ICE·X·S IMPLIQUÉ·E·X·S DANS DES EXPÉRIMENTATIONS DE GESTION COLLECTIVE MENÉES SUR LE DOMAINE RIGOT AINSI QU'AUPRÈS D'USAGER·ÈRE·X·S DU PARC. CES TÉMOIGNAGES PROPOSENT DES PISTES POUR RENFORCER L'ARTICULATION ENTRE AMBITIONS PARTICIPATIVES ET RÉALITÉS INSTITUTIONNELLES, POUR RENDRE POSSIBLE UNE VÉRITABLE GOUVERNANCE EN COMMUN DANS CERTAINS ESPACES VERTS GENEVOIS.

GOUVERNER OU FAIRE COMMUN ? LES ENSEIGNEMENTS DU DOMAINE RIGOT

Comment les personnes ayant participé, à différents niveaux, aux expérimentations autour du commun sur le domaine Rigot perçoivent-elles leur implication dans un processus participatif de gestion d'un parc ? Étudiant·e·x·s de l'Institut de hautes études internationales, enseignant·e·x·s du Collège Sismondi, habitant·e·x·s du quartier, paysagistes, travailleur·euse·x·s sociaux·ales et mandataires de l'État ont partagé leurs expériences et leurs espoirs pour ce lieu. Une enquête de terrain a également permis de recueillir les témoignages de simples usager·ère·x·s, habitués ou de passage, sur leurs usages et leurs perceptions de Rigot.

Les paroles récoltées reflètent l'intérêt réel de ces personnes à contribuer à la réflexion d'une possible gouvernance des communs de Rigot et dessinent un paysage complexe où se croisent logiques institutionnelles et aspirations participatives diverses.

La notion de gouvernance des communs implique un déplacement du pouvoir depuis l'autorité centralisée vers une distribution plus horizontale impliquant différents acteur·ice·x·s. À Rigot, cette transition doit se poursuivre, notamment par le biais des futurs aménagements en cours (agrandissement du jardin potager, aménagement d'une aire de jeu pour les enfants…). Comme l'indique l'échelle de participation citoyenne de Sherry Arnstein[1], il existe une différence fondamentale entre « consulter » et « déléguer du pouvoir » et il y a de nombreuses nuances entre ces modes de participation. Les témoignages recueillis s'accordent sur le fait que si les démarches exploratoires permettent d'identifier des pistes de travail et d'imaginer de possibles alternatives passionnantes, principalement en lien avec le potager collectif, elles montrent également que le domaine Rigot reste largement gouverné par l'État.

La Convention d'Aarhus, ratifiée par la Suisse en 2014[2], garantit trois droits fondamentaux en matière environnementale : l'accès à l'information, la participation du public aux décisions, et l'accès à la justice. Son article 6 précise que cette participation doit s'étendre aux plans, programmes et réglementations. En outre, la convention insiste sur le fait que toutes les parties doivent veiller à ce que « les résultats de la procédure de participation du public soient dûment pris en considération ».

Plusieurs des témoignages récoltés à Rigot mentionnent un sentiment de décalage entre les propositions qui ont pu émerger lors des processus collectifs organisés à Rigot et les décisions prises par l'État à propos des aménagements ou des modes de gestion de l'espace.

Les entretiens se déployaient autour d'une question centrale : comment instaurer une gouvernance du commun à Rigot, en dépassant le modèle plus classique d'une gestion étatique assortie de processus consultatifs ?

Plusieurs éléments recueillis indiquent la complexité de la situation. D'abord, l'absence de convention claire définissant les rôles de chacun·e·x dans les processus menés en commun. Ensuite, les contraintes patrimoniales (site classé) et administratives qui limitent la marge de manœuvre des usager·ère·x·s. Enfin, la rotation constante des populations (élèves, étudiant·e·x·s, requérant·e·x·s d'asile) qui empêche la constitution d'une communauté stable capable de porter une gouvernance durable.

De nombreux signes encourageants sont perceptibles : la création d'un collectif d'habitant·e·x·s autonome, l'élaboration collaborative d'une charte pour le potager partagé, ou encore les rencontres improbables entre étudiant·e·x·s diplomates et requérant·e·x·s issus du même pays, travaillant côte à côte dans le verger. Ces micro-dynamiques suggèrent qu'une forme de commun est en gestation, mais qu'elle doit encore trouver le juste cadre institutionnel.

LES DÉFIS STRUCTURELS À SURMONTER

Plusieurs défis devraient être relevés pour instaurer une gouvernance des communs.

Le premier est lié à des questions de rythmes (voir la Gazette #4) : comment concilier des politiques d'aménagement urbain pensées en décennies avec des usages quotidien ? Comment prendre en compte les temps longs des processus environnementaux ? De quel ancrage dans la durée le commun a-t-il besoin et comment cela est-il compatible à la fois avec la cadence des décisions politiques, les contraintes économiques et la présence transitoire de nombreux usager·ère·x·s de Rigot ?

Le deuxième est spatial : le parc n'est pas lisible comme commun. Où commence-t-il ? Qui peut y faire quoi ? L'absence de clôtures symboliques ou réelles brouille les frontières entre espace public général et espace du commun.

Le troisième défi est institutionnel : sans reconnaissance juridique claire du collectif, sans définition de son autonomie en termes de prises de décisions et sans budget alloué, il lui est impossible de développer une autonomie réelle. Comme le rappellent plusieurs recherches sur la gouvernance participative des espaces verts urbains[3], les arrangements institutionnels innovants nécessitent une redistribution effective du pouvoir, pas seulement des consultations. De plus, cette redistribution doit inclure les non-humain·e·x·s (voir la Gazette #5), les sols (voir la Gazette #2), etc.

VERS UNE VRAIE GOUVERNANCE : PISTES ET CONDITIONS

Pour qu'une véritable gouvernance du commun soit instaurée à Rigot, il faut poursuivre les actions entreprises et aller vers une définition claire du périmètre du commun et de ses « fruits » – que produit-on ensemble et pour qui ? Ensuite, une convention établissant les droits et responsabilités de chacun·e·x, avec un budget participatif permettant une autonomie d'action. Plusieurs témoignages convergent vers l'idée d'un·e·x « veilleur·euse·x » ou « concierge » du commun, personne qui incarnerait la continuité et faciliterait la coordination sans monopoliser les décisions.

Le design de services pour un parc public, tel que développé par des organisations comme Project for Public Spaces[4], insiste sur l'importance d'impliquer la communauté dès la phase de conception, pas seulement en fin de processus. Selon cette logique, l'installation de l'aire de jeux à venir à Rigot pourrait constituer une opportunité de tester une vraie co-construction, de la planification à la réalisation puis à la gestion.

Les artistes, en portant une attention aux dimensions sensibles, peuvent jouer un rôle important dans ce mouvement vers une gouvernance, notamment en jouant le rôle de « traducteur·ice·x·s » capables de connecter les savoirs techniques, les besoins quotidiens et les aspirations collectives.

Rigot n'est peut-être pas encore un modèle de gouvernance des communs, mais un lieu très apprécié par celleux qui le fréquentent et un laboratoire d'expérimentations passionnantes, même si cette dimension expérimentale n'est pas lisible pour un grand nombre de ses usager·ère·x·s. Ses échecs comme ses réussites éclairent les conditions nécessaires pour qu'émerge dans ce type de lieux publics une véritable cogestion entre État et société civile.

Des échanges qui ont nourri cet article semble ressortir un désir commun que l'Etat continue la démarche de « lâcher prise » amorcée pour aller vers la reconnaissance juridique, financière et symbolique d'une gouvernance partagée de certains de ses espaces publics.

microsillons

1 Arnstein, S. R. (s. d.). A Ladder Of Citizen Participation. Journal of the American Institute of Planners, 35(4), 216-224.
2 https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2014/235/fr
3 Voir notamment van der Jagt, A., Elands, B., Ambrose-Oji, B., & Gerházi, É. (2016). Participatory governance of urban green spaces : Trends and practices in the EU. Nordic Journal of Architectural Research, 28(3), 11-40.
4 https://www.pps.org/about

IMPRESSUM / Faire commun – Gazette #6 « Comment s'organiser ? » – janvier 2026 – 500 exemplaires
Projet Faire commun : évaluation collective et sensible des communs du parc Rigot

HEPIA, Architecture du paysage, groupe de recherche
Paysage projet vivant
Laurence Crémel – Prof. HES
Maëlle Proust – Coll. Sci. HES

HEAD – Genève, Master TRANSforme, collectif **microsillons**
Olivier Desvoignes – Prof. HES/Marianne Guarino-Huet – Prof. HES

PARTENAIRES / **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition]
Véronique Ferrero Delacoste – Directrice
Lavinia Johnson – Resp. participation culturelle

COORDINATION ÉDITORIALE / Auxane Oget
GRAPHISME / Stéphane Hernandez
ILLUSTRATIONS / BBWN.studio : Baptiste Bonnard
PHOTOS / Parc Rigot @équipe Faire commun
IMPRESSION / Pressor SA
PLIAGE / Prélude S.A.
© 2024-2026

Centre Interdisciplinaire HES-SO pour la transition des villes et des territoires – Genève, Office de l'urbanisme et Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève



Chemin provisoire pendant les travaux, janvier 2026, Parc Rigot @équipe Faire commun.

GOUVERNER ENSEMBLE

Rigot, le parc qui apprend à devenir un commun

IL SUFFIT DE S'Y PROMENER POUR COMPRENDRE QUE RIGOT N'EST PAS UN PARC COMME LES AUTRES. ICI, LES TRACES SE SUPERPOSENT : LES EMPREINTES DES PASSANT·E·X·S, CELLES DE LA FAUNE QUI S'INSTALLE, LES LIGNES DE L'HISTOIRE INSCRITES DANS LES MOTIFS PAYSAGERS ET LES BÂTIMENTS HISTORIQUES. RIGOT EST UN ESPACE EN MOUVEMENT, UNE MATIÈRE VIVANTE OÙ L'ON TESTE DES MANIÈRES D'HABITER LE MONDE AUTREMENT.

Depuis plusieurs années, les explorations artistiques, les études scientifiques et les pratiques de terrain ont ouvert une brèche. Elles permettent de lire Rigot comme un territoire en devenir, un lieu où un nouveau type de relation entre humain·e·x·s, vivants non humains et institutions peut se construire. Cette brèche n'est pas un programme figé : c'est une expérience. Celle de penser Rigot comme un commun, un espace négocié, partagé, vécu et entretenu collectivement. Rigot s'oriente ainsi vers une gouvernance capable d'intégrer l'évolution des pratiques, des savoir-faire, des temporalités et des acteur·ice·x·s.

Rigot est pris dans un jeu de transformations permanentes. Les attentes sociales évoluent, les aménagements proches influencent les usages (Place des Nations, arrivée du tram, bâtiments provisoires). Et puis, il y a les transformations plus larges, celles qui le dépassent : le climat qui impose ses urgences, les limites planétaires qui nous rappellent ce que l'on peut encore se permettre, ce qu'il nous faut abandonner et ce que l'on doit réapprendre à partager avec tous les vivants. Rigot doit donc être abordé comme un système dynamique, où les décisions de gestion s'inscrivent dans le temps long tout en restant ouvertes aux ajustements.

À Rigot, gouverner ne consiste pas simplement à organiser. Cela signifie aussi regarder attentivement ce qui pousse, ce qui se fauche, ce qui décroît, ce qui revient. Cela implique de comprendre les distances nécessaires entre humain·e·x·s et non-humains, les espaces qui demandent du soin et ceux qui doivent être laissés à eux-mêmes. Il s'agit d'interroger les rôles de l'entretien, de la gestion et des pratiques dans la fabrique du commun. Différencier les modes de gestion devient alors un premier geste « politique » :

- permettre à la grande prairie de continuer à se prêter à une gestion agricole ;
- accepter que certaines prairies évoluent différemment (certaines fauchées fréquemment, d'autres une fois par an, limitant ainsi leur accessibilité au public et favorisant leur vocation écologique) ;
- reconnaître que les lisières boisées sont des zones où le laisser-faire donne liberté à la flore et à la faune,
- préserver des espaces cultivés ou clôturés pour des communautés particulières ;
- laisser émerger les chemins de désir, ces lignes fugaces qui racontent mieux que des plans comment les corps souhaitent traverser l'espace.

C'est dans cette perspective que le groupe de recherche a conçu des outils destinés à rendre lisibles et partageables ces premiers gestes collectifs : une carte de co-gestion et un jeu de mise en situation. Ces supports permettent de penser le commun à Rigot.

La carte de co-gestion et d'entretien des espaces détaille les gestes concrets : qui intervient, où, quand, comment, dans quelle intention et avec quels résultats attendus. Elle met en relation les acteur·ice·x·s, les outils, les temporalités et les objectifs. Ratifiée collectivement, elle devient un outil de reconnaissance mutuelle, de clarification des rôles et de soutien à l'auto-organisation du parc.

Le jeu de mise en situation, quant à lui, permet d'expérimenter des scénarios : rejouer des tensions ou des conflits d'usage, s'exercer à la négociation, ajuster les pratiques et inventer ensemble. Il ouvre ainsi des futurs possibles pour les espaces communs, appelés à essaimer dans d'autres parcs.

En observant l'ensemble des espaces de Rigot, on constate que le parc présente déjà une diversité de modes de gouvernance, qui peuvent être enrichis et articulés entre eux. Par exemple :

- des espaces publics ouverts à tous (promenade, allée de la Paix), entretenus par les services des espaces verts ;
- des espaces co-gérés (potagers, prairies, pépinières), suivis par des communautés ;
- des espaces de libre évolution où le vivant suit son propre rythme (lisières, sols, biotopes) ;
- des espaces à fort enjeu patrimonial (parterres des villas, terrasse), jardinés par une communauté attachée au jardin écologique et à la préservation du patrimoine.

Appliquée à la Villa Rigot et à son périmètre classé, cette gouvernance attentive permet de relier les cadres institutionnels aux pratiques existantes. Le classement historique du site peut alors devenir un support pour le commun : bien qu'encadré par des règles, il protège l'intérêt général et le patrimoine collectif, tout en contribuant à la sauvegarde du vivant. Une communauté locale investie dans un objectif écologique et patrimonial peut ainsi participer à sa co-gestion, dans le respect de la loi. Cette démarche ne se substitue pas à la protection de l'État, mais la complète par une gestion partagée, au service du lieu et du vivant.

La stratégie du vivant proposée par Coloco (2024), « un équilibre entre jardiner et laisser faire, travailler le paysage par soustraction » peut servir de boussole. L'enjeu est d'aller vers des modes de plantation et de gestion favorisant l'autonomie du végétal et de la faune plutôt qu'une dépendance constante aux gestes humains. Chaque zone appelle un mode de gestion, un rythme et une temporalité propres. Et c'est là que la gouvernance par le commun devient vitale : elle propose une organisation capable de tenir ensemble ces différences, sans les réduire. La gouvernance à Rigot se pense comme un système où les acteur·ice·x·s humains et non humains co-évoluent, se protègent, se nourrissent mutuellement.

Le concept de redirection écologique (A. Monnin) peut ici servir de levier : il invite à transformer les pratiques professionnelles, à repenser les métiers (par exemple celui de gardien·ne·x de Rigot, dont l'action et la relation directe avec les personnes le ou la place au cœur du lieu), à questionner les habitudes, et à reconfigurer les politiques publiques afin de permettre aux usager·ère·x·s et aux communautés de définir les services attendus du parc et d'en partager la gestion.

Construire la communauté passe par l'action : la pérennité du commun dépend de celles et ceux, humains et non-humains, qui font vivre le parc. La co-gestion s'apprend en fabriquant ensemble les espaces, à travers des jardinages partagés ou des projets pédagogiques qui nourrissent solidarité et réciprocité. En répartissant les gestes d'entretien et les responsabilités, Rigot renforce l'auto-organisation et la capacité des habitant·e·x·s à intervenir et à coopérer (D. Bodinier, 2024). Comme la population d'acteur·ice·x·s évolue, la carte de co-gestion doit elle aussi se transformer, pour transmettre les pratiques, les savoirs, les réussites et les échecs.

Enfin, une enveloppe financière dédiée, pensée à l'échelle du parc et de ses différents modes de gestion et de gouvernance, devrait soutenir les actions humaines et non humaines nécessaires pour maintenir l'activité écologique, paysagère, culturelle et sociale du parc.

La Villa Rigot, cœur historique et géographique du site, pourrait-elle devenir la « Maison des communs » ? Un lieu-ressource au service du parc et de celles et ceux qui le font vivre, à l'échelle locale comme internationale. À Rigot, c'est en articulant le vivant et le patrimoine que l'on peut imaginer l'avenir du parc. La Villa pourrait ainsi incarner ce lien : accueillir les mémoires, les traces et les pratiques des communs, et offrir un espace où se réinvente une manière d'habiter le vivant, le patrimoine et la communauté.

Rigot deviendra un commun lorsque sa gestion reposera sur une architecture collective, évolutive et sensible aux temporalités du vivant. En articulant protections patrimoniales, pratiques situées, redirection écologique et implication des acteur·ice·x·s, le parc se transforme en un espace pilote : un lieu où l'on expérimente de nouvelles façons de faire ville, faire avec le vivant et de gouverner ensemble.

Paysage projet vivant

Faire vivre les communs au Parc Rigot, c'est l'ambition de ce nouvel appel d'offre, ouvert à toutes et tous (y compris aux lecteur·ice·s de la gazette). Pour éveiller un souffle créatif, nous vous dévoilons ici la candidature d'une âme inspirée…



Agrandissement en cours du jardin potager collectif, janvier 2026, Parc Rigot @équipe Faire commun.

Appel à candidatures :

Gardien·ne·x des Communs du Parc Rigot

Traducteur·rice·x interespèces, médiateur·rice·x du vivant, lecteur·rice·x de tarot…

Le Parc Rigot, à Genève, recherche une personne habitant les frontières – entre espaces verts et ville, science et poésie, pensée et pratique, présence et effacement.
Quelqu'un capable de lire les cartes du tarot aussi bien que les cartes topographiques, et d'entendre les besoins des humains et des autre·qu'humains qui cohabitent dans cet espace commun.

Mission principale
Évaluer de manière sensible.
Prendre soin sans incarner une position de domination.
Se situer.
Encourager à agir – ou à laisser être.
Activer le commun : s'ouvrir à la résonance entre ce qui pousse et ce qui se négocie.

Responsabilités
- Convoquer des assemblées hybrides, notamment : habitant·e·x·s, corbeaux, herbes folles, utilisateur·ice·x·s, groupes de recherche transdisciplinaires, et passant·e·x·s distrait·e·x·s.
- « Pratiquer l'horlogerie du Parc Rigot » : écouter, capter, et rendre lisibles les rythmes divergents du vivant et du non-vivant, sans chercher à les aligner – il s'agit d'en permettre la coexistence active.
- Médiation douce entre les besoins contradictoires : le silence des escargots et la musique des pique-niques.
- Entrer en dialogue avec les différents sols du Parc Rigot, en activant des dispositifs sensibles d'enterrement, de déterrage, d'observation de traces et de gestes lents, afin de percevoir la vitalité des sols et leurs métabolismes invisibles.
- Cultiver la pratique du non-agir attentif : savoir quand ne rien faire est la meilleure des connaissances.
- Tirer les cartes du parc une fois par mois pour capter les humeurs du lieu (animales, végétales et minérales).
- S'occuper de la transmission des savoirs incarnés du Parc Rigot, en permettant qu'ils circulent, se transforment, se déposent et se réactivent dans les gestes et les pratiques des autres.

Profil recherché
Maîtrise d'au moins trois langues, humaine et non-humaine (notamment le bourdonnement, le mimétisme, les regards).
Expérience dans les pratiques cocréatives, poétiques, transdisciplinaires et oraculaires.
Capacité à habiter l'état de transition permanente – devenir brume, devenir seuil, devenir passage – sans chercher la forme définitive.
Avoir déjà conversé avec un arbre, un animal ou un bâtiment – et s'en souvenir.

Nous offrons
Un étang comme bureau, un nuage comme chaise, une communauté mouvante comme équipe.
Rémunération symbolique et concrète, selon la saison et les signes.
La possibilité de participer à une expérience de gouvernance sensible et partagée.

Candidature
Merci d'envoyer une lettre de motivation sous forme de rêve, de récit d'observation ou de nid de feuilles.

Date limite : au retour du printemps.

least

AU PETIT MATIN…

Au petit matin, alors que le givre hésitait encore entre rester cristal ou devenir buée, j'ai rêvé que le Parc Rigot me parlait. Non pas avec des mots, mais avec une oscillation lente, un frémissement d'air, le frottement presque inaudible d'un escargot contre une pierre noire. Il m'a confié qu'il cherchait quelqu'un pour écouter ce qui n'est pas dit, pour accueillir les liaisons fragiles entre herbes, pensées et passages humains. Alors je me réveille aujourd'hui pour répondre à cet appel.

Depuis plusieurs années, j'habite les frontières. Entre les sciences du sol et la divination, entre les cartes que l'on déplie et celles que l'on tire, entre la rigueur d'une mesure et la souplesse d'un pressentiment. Je parle couramment le bruissement des feuillages, le tempo hésitant des insectes, et je me débrouille en dialecte minéral – surtout quand les pierres chauffent au soleil. Mes autres langues maternelles sont l'écoute et la lenteur.

Dans mes pratiques, j'accorde une attention particulière aux métabolismes discrets : l'évolution d'une litière de feuilles, la respiration d'un arbre, le glissement d'un nuage qui modifie l'humeur d'un étang. J'ai déjà partagé des conversations avec un tilleul dont les branches écrivaient des paraboles, avec un mur qui gardait mémoire du vent, et avec un chat qui m'a enseigné l'art du non-agir attentif. Je m'en souviens encore – c'est important, car ces savoirs sont vivants.

J'imagine « l'horlogerie du Parc Rigot » comme une constellation de rythmes qu'il ne faut ni synchroniser ni hiérarchiser, mais plutôt accueillir, laisser vibrer, rendre lisibles. Convoquer une assemblée hybride n'est pour moi ni une fantaisie ni une métaphore : c'est une méthode d'enquête sensible, où chaque présence – humaine, plumeuse, enracinée ou éparpillée – devient une forme de connaissance. Je serais heureux·se·x de tisser ces temps dissonants pour permettre leur coexistence active.

Je souhaite, en tant que gardien·ne·x des Communs, contribuer à cet espace par une pratique humble : tirer les cartes pour saisir les humeurs du parc, activer des rituels d'observation des sols, accompagner les contradictions délicates entre silence et fête, passage et ancrage, mouvement et repos. Surtout, je souhaite continuer d'apprendre de ceux et celles – visibles ou non – qui partagent ce lieu et le font respirer.

Je vous remercie d'offrir un étang comme bureau, un nuage comme chaise et une communauté mouvante comme équipe. Il me semble que ce sont là les meilleurs outils pour penser (et dépenser) ensemble, sans oublier de devenir brume quand il le faut.

Je reste à disposition, quelque part entre deux herbes folles, au seuil d'un geste encore à inventer.

Au plaisir de vous rencontrer – peut-être au retour du printemps.

LES PHRASES ONT ÉTÉ ÉCRITES À PARTIR D'ÉLÉMENTS RECUEILLIS LORS D'ENTRETIENS RÉALISÉS ENTRE MAI 2024 ET SEPTEMBRE 2025 AUPRÈS DE PERSONNES IMPLIQUÉES DANS DES ACTIVITÉS AU DOMAINE RIGOT, NOTAMMENT : Christian Bavarel, chef de projet Nature en Ville, jardinier spécialiste des jardins partagés | Daniel Cabello Llamas, travailleur social communautaire, Hospice général | Yann Delecraz, travailleur social communautaire, Ville de Genève | Antoine Froidevaux, travailleur social communautaire, Hospice général | Nicolas Hafner, étudiant doctorant, Geneva Graduate Institute | Céline Hetherington, doyenne, Collège Sismondi (Département de l'instruction publique) | Pauline Jochenhen, architecte paysagiste associée, approches | Marc Le Hénanf, bibliothécaire, Geneva Graduate Institute | Catherine Neuman, collaboratrice projet Nouveaux jardins, EPER | Olowine Rogg, urbaniste et spécialiste de la participation | Vanessa Valerio, cheffe de projet et adjointe au directeur administratif, Geneva Graduate Institute | Des enseignant·e·x·s du Collège Sismondi | Des utilisateur·ice·x·s du jardin.